

APRÉMIS

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

2022





APRÉMIS
RAPPORT MORAL
ET D'ACTIVITÉS
2022



1. RAPPORT MORAL PAGE 5

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE PAGE 8

DE L'ASSOCIATION

- Une association pour lutter contre les exclusions
- Une association qui agit en proximité
- Une association aux accompagnements pluriels
- Quelques chiffres
- La gouvernance de l'association
- L'équipe de professionnel.le.s
- La communication
- La représentation de l'association
- Les axes stratégiques

3. LE SIÈGE ET LES FONCTIONS PAGE 16

MUTUALISÉES

- Présentation
- Organigramme

4. PHLA PAGE 19

PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

- CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Le Relais »
- IML Intermédiation Locative
- PDF Pensions de Familles
- LT Logements Temporaires Accompagnés
- Organigramme

5. PÔLE ASILE PAGE 31

- CADA Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
- HU-HUT Hébergement d'Urgence
- ARI Accompagnement Renforcé et Individualisé
- ARR Accueil Réfugié Relocalisé
- FLE Formation Linguistique Étrangère
- Organigramme

6. PASJ PAGE 43

PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

- PE Placement Extérieur
- RPM Réparation Pénale Mineurs
- REP Relais Enfants Parents
- CJPP Contrôle Judiciaire avec Placement Probatoire
- Organigramme

7. PÔLE INSERTION PAGE 56

DANS L'EMPLOI

- ACI Menuiserie
- ACI Bâtiment Second Oeuvre
- ACI Multisites
- Préparer et Sécuriser l'entrée en SIAE
- Organigramme

8. PAM PAGE 71

PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION

- ASLA Accompagnement Social pour un Logement Adapté
- AHLPE Amélioration de l'Habitat et Lutte contre la Précarité Énergétique
- GLHA Gestion Locative Habitat Adapté
- ASP BRSA Accompagnement Social et Professionnel
- Organigramme

9. HOMMAGES PAGE 87

10. REVUE DE PRESSE PAGE 88

1 RAPPORT MORAL



→ Rendre compte de l'année 2022, depuis ma place de Président de l'APRÉMIS, c'est évoquer l'investissement collectif engagé durant l'année pour stabiliser l'association et pour se projeter à trois ans. Les audits effectués en 2021 soulignaient la fragilité économique de l'association. Il s'avérait alors urgent de fléchir notre projet global. Ensemble, salariés et bénévoles, nous avons réfléchi un plan stratégique sur trois ans, 2023 – 2025. Collectivement, nous nous sommes rappelés nos fondamentaux. Forts de cette culture associative commune, nous mettons en place nos outils pour avancer concrètement.

→ Penser demain s'avère compliqué car notre environnement est instable. Les politiques publiques sont mouvantes et ne nous aident pas à gérer sur la durée. Nous devons penser à moyen et long terme tout en envisageant pragmatiquement nos difficultés, urgences et risques à très court terme. Il est très difficile d'être à la fois stratégiques et en recherche permanente de ressources !

→ La décision de mettre fin à la dimension production de la menuiserie des chantiers d'insertion était vraiment douloureuse. C'est tout un pan de l'histoire de l'association emblématique, dans ses racines de l'APRÉS, qui est amené à évoluer. Mais comment pérenniser une activité si elle ne peut pas être en équilibre financier ? Dans l'ensemble de nos travaux, aucun scénario ne permettait un retour à l'équilibre pour ce chantier. Comme toute activité et structure, son équilibre économique est nécessaire pour assurer sa pérennité.

→ La décision d'arrêt de la fabrication de la menuiserie était concomitante à l'obligation de quitter la rue d'Abbeville. En effet les mesures de sécurité obligatoires pour accueillir du public ne pouvaient pas être honorées. Décider de déménager sans connaître les nouveaux lieux d'installation est évidemment anxiogène. L'ensemble du personnel des pôles Socio-Judiciaire et Insertion, confronté à cette déstabilisation, s'est investi concrètement pour penser les nouveaux locaux et nous les remercions.

→ Il y a deux voies possibles face à une crise, celle de l'acceptation d'une fatalité implacable qui devient du défaitisme et une perte d'initiative et d'engagement ou celle d'une nouvelle perspective à construire. Le Conseil d'Administration dans un premier temps et les salariés dans un deuxième temps ont choisi de croire en la capacité de résilience collective. Être association, c'est d'abord être porteurs d'un projet qui peut transformer la réalité pour un vivre ensemble digne et juste.

→ Même pendant la crise économique traversée par l'APRÉMIS, nous ravivons notre utopie sociale. Un des fruits de cette prise de conscience est notre volonté de ranimer l'engagement bénévole tant au niveau de la gouvernance qu'au niveau du bénévolat d'activité et de la pair-aidance. C'est une de nos priorités en 2023.

→ Le travail de conception du plan stratégique 2023 -2025 a mis en exergue la nécessité de ne pas vivre en vase clos. Au-delà de nos terrains d'action, il existe d'autres pratiques, d'autres collectifs, d'autres personnes. Dans les perspectives



ainsi tracées par le plan stratégique, nous accueillerons toute propositions et l'ensemble des parties prenantes sera amené à y travailler très concrètement. C'est dans cette dynamique d'ouverture qu'une décision de travailler une alliance avec l'APAP a été prise. Nous partageons des valeurs communes qui doivent nous permettre de mettre en place des coopérations concrètes.

→ Plus que jamais l'inscription de notre association dans un collectif large s'inscrit dans une logique de solidarité associative, notamment avec les associations sociales et médico-sociales. Cela donne tout son sens à nos investissements en tant qu'APRÉMIS dans la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), de l'URIOPSS Hauts de France (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Sanitaires et Sociaux), de Citoyens et Justice et de NEXEM (Organisation professionnelle représentant les employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif).

→ L'APRÉMIS s'engage pleinement dans les politiques sociales mises en place par les pouvoirs publics quand elles sont en adéquation avec notre projet associatif. Ainsi nous nous engageons concrètement et apportons nos savoirs-faire afin que les personnes accompagnées en soient les premiers bénéficiaires.

L'année 2022 marque la volonté de l'association à ouvrir ses perspectives, à ne pas baisser les bras, à poursuivre l'idéal d'une société juste.

2 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Une association pour lutter contre les exclusions

Une association qui agit en proximité

Une association aux accompagnements pluriels

Quelques chiffres

La gouvernance de l'association

L'équipe de professionnel.le.s

La communication

La représentation de l'association

Les axes stratégiques



2.1 APRÉMIS, une association pour lutter contre les exclusions

L'APRÉMIS a vocation à **prévenir et combattre l'exclusion sociale** dont elle refuse la fatalité, en la combattant dans l'intérêt de la personne et de la cohésion sociale.

La situation économique et les évolutions sociétales génèrent des processus d'exclusion qui laissent de côté une partie de la population, qu'il s'agisse en particulier de l'accès au logement, à l'emploi, aux soins, à la citoyenneté et au maintien du lien social.

Les valeurs de l'association constituent le socle de ses actions et de sa relation avec les personnes accompagnées :

- Le respect des personnes ;
- L'accès à la citoyenneté ;
- La laïcité.

Son intervention relève de l'économie sociale et solidaire.

2.2 APRÉMIS, une association qui agit en proximité et sur tout le département de la Somme

L'association est implantée dans l'ensemble du département de la Somme :

- Son siège social historique est à Amiens, rue d'Abbeville ;
- Les bureaux et le siège sont répartis entre la rue d'Abbeville et la rue Sully ;
- Il y a par ailleurs deux antennes à Montdidier et Abbeville.

L'ensemble du parc immobilier, de près de **346 logements** au 31/12/2022 (pour 317 en 2021) de tout format est réparti en diffus sur l'ensemble du département.

Comme impact évident d'un parc logement en diffus dans l'ensemble du département, ce sont plusieurs milliers de visites à domicile qui sont réalisées chaque année par les travailleur.e.s sociaux, régisseur.e.s et technicien.ne.s.

Selon ses activités, l'association assure des permanences ou se déplace sur d'autres sites.

Son action se développe parfois dans les départements limitrophes : Oise, Pas-de-calais, Aisne.

2.3 APRÉMIS, une association aux accompagnements pluriels

L'association accompagne des **publics variés** : personnes migrantes, ménages hébergés ou logés, locataires ou propriétaires de leur logement, bénéficiaires de minimas sociaux, salariés en contrat d'insertion... Elle démultiplie et adapte ses modalités d'accompagnement.

Parfois, certains usagers sont accompagnés dans le cadre de plusieurs dispositifs internes.

Si l'association accompagne **majoritairement des majeurs seuls, en ménage ou en famille**, elle a développé 2 dispositifs en direction des mineurs qui représentent 6% des personnes accompagnées (*ces 6% correspondent aux mineurs accompagnés directement dans un dispositif dédié et n'incluent pas les enfants des ménages hébergés*).

L'accompagnement social, l'hébergement social, l'accès ou le maintien dans un logement, l'insertion professionnelle, créer ou renforcer le lien social, l'accès à la culture et les loisirs, l'accès aux soins, l'accès aux droits civiques et sociaux, l'information, l'accompagnement à l'entretien et à la réhabilitation de son logement...

Autant d'objectifs concrets et mis en œuvre au sein de l'association.

2.4 Quelques chiffres

L'APRÉMIS a touché **12 293 personnes** en 2022 contre 11786 en 2021.

► Près de **3 119 personnes accompagnées (1854 ménages), soit 219 de plus qu'en 2021** par l'association dans des accompagnements de 6 mois minimum. Notre plus ancien résident est logé en pension de famille depuis près de 21 ans. Les mineurs représentent 3% des personnes accompagnées.

► Près de **9 200 personnes contactées ou sensibilisées** (3 680 ménages, soit presque 100 ménages de plus qu'en 2021) par l'association dans le cadre de médiation aux impayés et d'action de maîtrise de l'énergie. Les contacts se font soit au téléphone, soit dans des interventions courtes au domicile.

69% (soit 2 166 personnes) sont hébergées ou accompagnées dans le logement. Néanmoins, le logement est parfois l'objet même de l'accompagnement, parfois, il s'agit d'un objectif parmi d'autres dans l'accompagnement proposé.

Les personnes accompagnées sont principalement des hommes seuls ou des familles.

La **gestion locative adaptée et l'entretien technique des logements** jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement.

La régie a effectué près de 1 000 entretiens en visite à domicile ou en accueil aux bureaux. Près de 200 états des lieux ont été menés par la régie ou les équipes techniques. Les services techniques ont effectué entre 800 et 1 000 interventions dans l'ensemble des logements pour de l'entretien courant : plomberie, serrurerie, vitrerie, entretien des espaces verts, emménagement ou utilisation des biocides, malheureusement de plus en plus répandus.

2.5 La gouvernance de l'association

L'association est administrée par un Conseil d'administration regroupant 13 personnes.

Au 31 décembre 2022, le bureau est constitué de 6 personnes :

- Président – **Thibault d'Amécourt** ;
- Vice-président – **Bernard Lacharme** ;
- Trésorier – **Bruno Cailleux** ;
- Secrétaire – **Dominique Colin** ;
- Autres membres du bureau : **Claudine Martin et Jean-François Pruvost**.

Les **membres du CA** sont : Pierre Avez, Robert Adam, Christophe Ede, Louis Patoor et 3 représentants du personnel.

En 2022, le bureau s'est réuni 8 fois et le conseil d'administration 4 fois. La gouvernance a animé 2 Assemblées Générales en juillet et septembre 2022.

L'association a animé un temps pour les vœux en janvier 2022, et 2 temps institutionnels avec l'ensemble des salariés, les administrateurs et les bénévoles en juin et octobre 2022.

L'association compte 17 adhérents en 2022.

Collège des personnes Physiques et Morales :

- Thibault d'Amécourt, Président ;
- Bernard Lacharme, Vice-Président ;
- Bruno Cailleux, Trésorier ;
- Dominique Colin, Secrétaire ;
- Jean-François Pruvost, Membre du bureau ;
- Claudine Martin, Membre du bureau ;
- Pierre Avez ;
- Robert Adam ;
- Christophe Ede ;
- Louis Patoor.

Collège des représentants du personnel :

- Christine Calippe, collège employés ;
- Benoit Rigaux, collège employés ;
- Bruno Fruitier, collège cadres.



Focus bénévolat:

Les bénévoles de l'association s'engagent essentiellement de 3 manières différentes :

- Au Conseil d'Administration et au Bureau;
- De manière permanente au Relais Enfants Parents;
- Ponctuellement dans certaines actions: CADA, Pensions de Famille....

2.6 L'équipe de professionnel.le.s

Focus sur l'équipe de professionnel.le.s

En 2022, l'association a salarié 125 personnes différentes (hors contrat d'insertion) contre 123 en 2021. Ce sont près de 113 personnes différentes qui étaient salarié.e.s au 31/12/2022, contre 102 au 31/12/2021 et 109 au 31/12/2020.

En 2022, ce sont donc 31 nouveaux salarié.e.s qui ont été embauchés (contre 20 en 2021) et 13 salarié.e.s dont le contrat s'est terminé (contre 23 en 2021).

L'ancienneté moyenne dans l'association est de 7.5 années. Tandis que l'âge moyen est de **43 ans**, en augmentation légère depuis 2019.

Pour les emplois d'insertion, ce sont **134 personnes différentes** qui ont été salariées en 2022 contre 143 en 2021.

Côté formation, l'APRÉMIS continue d'investir massivement dans la formation des salariés :

- 102 salariés ont été formés;
- 1 938 h de formation financées dans 25 formations différentes.

Ces chiffres montrent une grande stabilité dans la structuration des personnels salariés et les effectifs à l'APRÉMIS. La vie des recrutements, arrivées et départs de l'association est relativement stable depuis 2019. Si le flux de professionnels reste similaire, nous observons qu'après le resserrement des activités en 2021, celles-ci se redéveloppent en 2022 avec une augmentation flagrante du nombre de salariés en CDI, que ceux-ci aient été embauchés directement en CDI, ou embauchés en CDD puis transformés en CDI.

Cette augmentation est liée en particulier aux nouvelles activités ouvertes en 2022 : Marché public CJPP, Pension de Famille Lemerchier, IML Ukraine, Action préparer et sécuriser l'entrée en SIAE.

Le Ségur

L'année 2022 a été marquée par l'annonce en février de l'élargissement du Ségur aux champs sociaux et médico-sociaux. Cette annonce porteuse d'espoir d'une meilleure reconnaissance du secteur et des professionnels, a été suivie d'une

grande déception : seule une partie des professionnels dans certains champs d'activités était reconnue comme éligible.

De nombreux mouvements de protestation ont été organisés par le collectif des Métiers de l'Humain en Danger des Hauts-de-France et l'APRÉMIS a en particulier participé :



- Aux manifestations à Lille, avec une dizaine de salariés;
- Au petit déjeuner organisé à Amiens à l'intention des acteurs institutionnels du territoire le 28/09/2022;
- A des rendez-vous et envois de courriers d'interpellation aux autorités et à l'inspection du travail.

La revalorisation a donc induit :

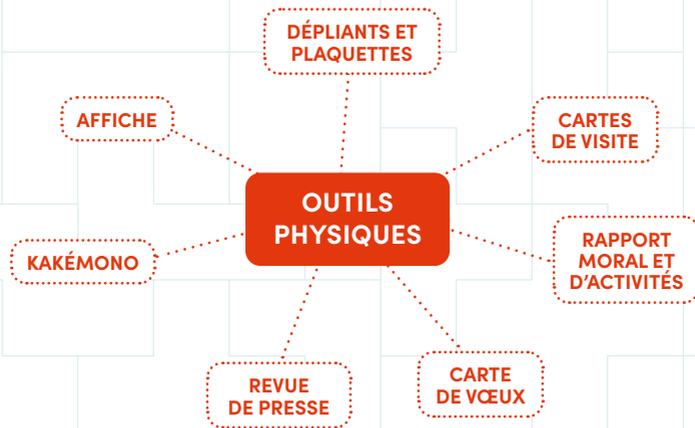
- La reconnaissance de certains personnels éducatifs, ce que nous saluons;
- ...mais pas des fonctions supports, administratives, de régie, techniques, de direction ... Qui contribuent à nos yeux tout autant à la réalisation des missions de l'association;
- Donc une cohésion entre les professionnels mise à mal;
- Une remise en cause du principe : « à métier égal, salaire égal »;
- Des écarts entre les salaires qui augmentent sans que les plus bas salaires ne soient revalorisés.

Le Ségur a touché environ 44 salariés sur l'ensemble de l'association et a été versé dès septembre 2022.

2.8 Une meilleure communication

Depuis 2017, l'APRÉMIS a développé sa démarche de communication.





Le mail association@apremis.fr permet au public et partenaires de solliciter l'association.

2.9 la représentation de l'association auprès des associations partenaires, fédérations et partenaires institutionnels.

L'APRÉMIS adhère à plusieurs associations ou fédérations :

- FAS – membre du CA – Thibault d'Amécourt. Participation aux réunions d'adhérents de la Somme et à plusieurs commissions;
- Uriopss – adhérent – Thibault d'Amécourt et Marie Fauvarque;
- Nexem – adhérent – Thibault d'Amécourt et Marie Fauvarque;
- Citoyens et Justice – membre du CA – Marie Fauvarque / participation aux commissions Nora Hannou;
- FNASAT – adhérent – Thibault d'Amécourt et Marie Fauvarque;
- UDAUS – SIAO – membre du CA – Thibault d'Amécourt;
- Passerelles 80 – collectif lié à la mise en œuvre du projet passerelles vers l'emploi;
- Club IAE de la Somme – collectif animé par l'IRIAE, Aïcha Benzerfa et Marie Fauvarque.

Ce sont près d'une centaine de rendez-vous avec des associations partenaires ou participations à des réunions des fédérations. Enfin, ce sont près de 70 rendez-vous avec des partenaires institutionnels qui ont été réalisés en 2022, allant d'entretiens de rencontre et de partenariat, jusqu'à des dialogues de gestion. Autant d'espaces de représentations de l'association pour porter sa parole et défendre ses enjeux.

2.10 les axes stratégiques

En 2022, l'association a finalisé 2 démarches d'audits initié en 2021 : l'un concernait l'ensemble de l'association et l'autre spécifiquement le Pôle Insertion dans l'Emploi. Des présentations ont été faites en Bureau, Comité de direction, CSE et CA.

Ces travaux ont participé à la validation par le CA d'orientations générales :

- la vente d'un terrain, propriété de l'association et le déménagement des services,
- la définition d'un plan d'action pour le Pôle Insertion permettant notamment un retour à l'équilibre économique,
- et la volonté de renforcer le siège.

En fin d'année 2022, l'association a initié une démarche de définition de son plan stratégique 2023-2025 en s'appuyant sur de nombreux échanges :

- En journée institutionnelle avec l'ensemble des professionnels, bénévoles et administrateurs,
- Avec les cadres de l'association
- En Bureau et en Conseil d'Administration.

Les 4 axes identifiés sont :

- AXE 1** Consolidier nos savoirs faire sur l'insertion vers le logement et l'emploi pour un accompagnement global des usagers.
- AXE 2** Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires.
- AXE 3** Piloter, évaluer, anticiper.
- AXE 4** Dynamiser la cohésion de l'association et s'ouvrir à des alliances durables.

3 LE SIÈGE ET LES FONCTIONS MUTUALISÉES

Présentation

Organigramme



LE SIÈGE ET LES FONCTIONS MUTUALISÉES

La structuration du siège et son renforcement est un enjeu identifié et porté depuis 2021 par le Conseil d'Administration.

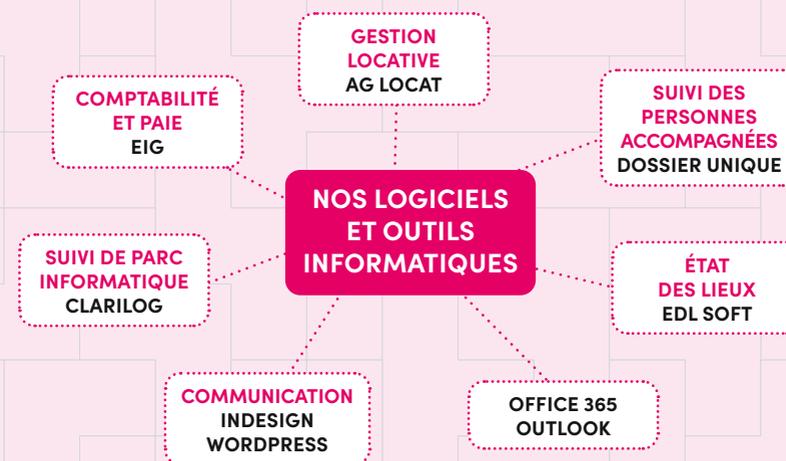
Le siège assure un rôle double dans l'association: la structuration des fonctions mutualisées et la dimension régalienn. Il est structuré autour des fonctions suivantes:

- Dimensions stratégiques et développement;
- Représentations institutionnelles et fédérales, développement des partenariats;
- Gestion comptable, budgétaire et financière;
- Paie et gestion des ressources humaines
- Gestion des systèmes informatiques, télécommunications et bureautique;
- Mise en conformité RGPD;
- Communication;
- Régie;
- Services techniques d'entretien du parc logement.

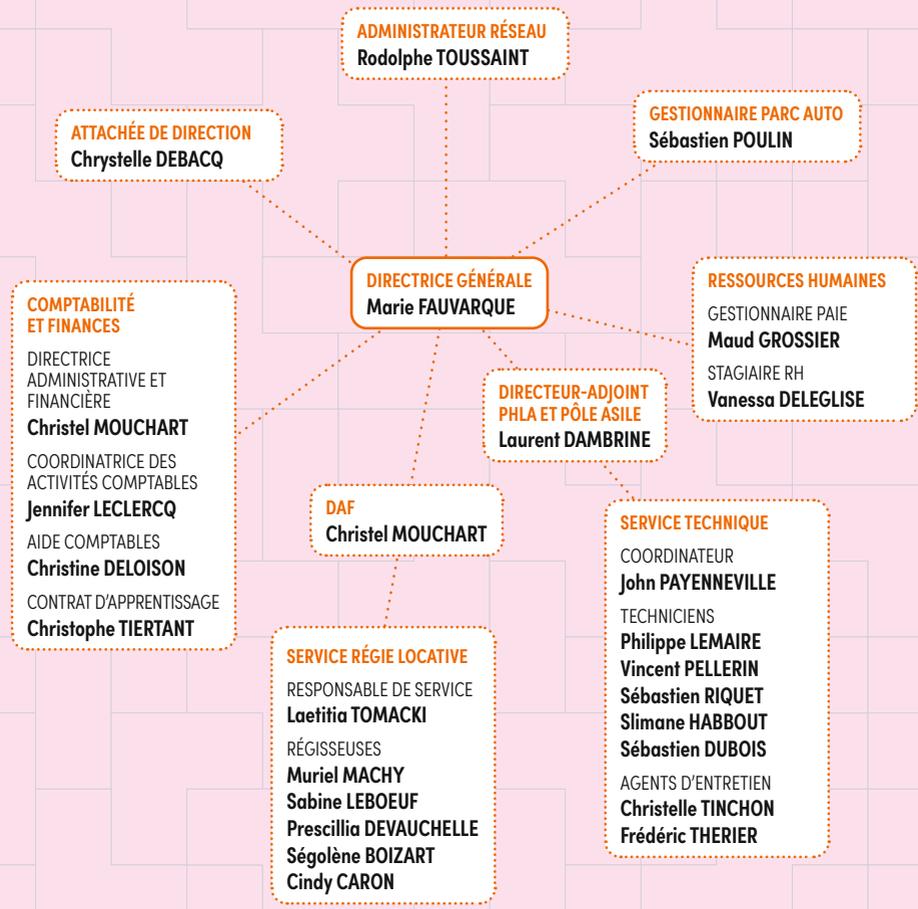
En 2022, l'association a embauché une responsable paie et RH affichant clairement la volonté de plus investir la gestion des ressources humaines. Elle a renforcé les moyens des services mutualisés en particulier comptabilité, régie et services techniques.

Le changement de logiciel comptable et paie vers EIG, la centralisation des contrats de copieurs, téléphonie portable (109 lignes) et fixe (93 lignes), internet et l'investissement conséquent et régulier (près de 20 000 € en 2022) dans le matériel informatique traduisent une volonté d'une meilleure accessibilité des outils numériques. 2022 c'est aussi environ 150 interventions de tous types sur nos différents sites et 3 jours de présence par semaine de l'administrateur réseau.

Enfin, la création d'un nouveau format de « lettre interne » mensuelle a vocation à permettre une meilleure interconnaissance au sein même de l'association, de favoriser les échanges et la transversalité. Ainsi 10 lettres ont été diffusées en 2022.



ORGANIGRAMME SIÈGE ET FONCTIONS MUTUALISÉES JUIN 2023



4

PHLA PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Le Relais »

IML Intermédiation Locative

PDF Pensions de Familles

LT Logements Temporaires Accompagnés

Organigramme



CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Le Relais »

Notre C.H.R.S est un dispositif d'hébergement qui assure des missions d'accueil, de soutien, d'accompagnement social, d'insertion sociale et/ou professionnelle, destinées à des ménages en grande difficulté. Nous accueillons et accompagnons des femmes ou couples avec ou sans enfant(s), des hommes avec enfant(s), des hommes seuls, en logement diffus hors Amiens Métropole (sauf cas particulier sur demande de la DDETS) et par dérogation, des mineures enceintes ou avec enfant(s), seules ou en couples, dans le cadre d'une ordonnance du juge ou avec l'autorisation des parents.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

MDSI, CAF, CPAM, services de protection des majeurs, centres culturels, associations caritatives, centre d'addictologie, actions spécifiques de l'association APRÉMIS (APLP, Savoir Habiter, maîtrise de l'énergie...).

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

15 logements situés à Amiens, Corbie, Péronne, Albert, Roye, Abbeville et Friville Escarbotin

11 560 journées d'hébergement réalisées pour un taux d'occupation de 83.35 %

19 ménages hébergés (61 personnes) 28 adultes et 33 enfants mineurs (dont 1 était hébergé ponctuellement dans le cadre d'un droit d'hébergement)

5 ménages accueillis (22 personnes) et un enfant est né dans une famille déjà présente

4 ménages sortis (15 personnes) dont 2 vers l'IML, 1 a repris une vie conjugale, 1 dame s'est séparée de son conjoint et 1 enfant a quitté la structure suite à l'arrêt des Droits de Visite et d'Hébergement

LES FINANCEURS DE L'ACTION

LES FAITS MARQUANTS

Développement et mise en place du partenariat avec l'association Addiction France dans le cadre de l'action « consultation avancée ».

LES PERSPECTIVES POUR 2023

- Élection du conseil vie social, nouvelle dynamique à mettre en place.
- Réalisation du projet de service.

Témoignage

Témoignage de Mr Q, présent aux deux soirées pour Taratata dans le cadre du Projet de « Découvertes Musicales » :

« J'ai aimé participer à l'émission TARATATA car j'aime la musique, participer à un enregistrement TV en France. J'aime les sorties avec l'APRÉMIS, ils sont très gentils, j'aimerais y participer de nouveau »

IML

Intermédiation Locative

IML Intermédiation Locative « Classique »

Nous accueillons des ménages inscrits dans une démarche d'accès à un logement mais nécessitant un soutien dans leur projet. Ils doivent être suffisamment autonomes dans leurs démarches d'insertion et non titulaire d'un bail. Le versement d'une allocation de l'Etat rend possible l'occupation d'un logement de façon provisoire.

Un accompagnement social, alliant gestion locative adaptée et démarches de relogement, est contractualisé sur une durée maximale de 18 mois. Il est mis en place en complément des dispositifs de droit commun. Les dettes locatives antérieures et/ou endettement doivent être en cours d'apurement de par un accord avec le/les créanciers ou de par un dossier de surendettement. Les personnes sont accueillies au sein du parc logement locatif de l'association et ont le statut de sous-locataire. Afin de placer la personne accompagnée dans un principe de réalité face aux droits et aux devoirs attendus du locataire, le service de gestion locative travaille en collaboration avec le travailleur social. Il a en charge l'ensemble des démarches de droit commun, liées à l'occupation d'un logement : état des lieux avec la famille, assurance, établissement des contrats de sous-location, édition des avis d'échéance, encaissement des loyers et charges locatives, relances éventuelles.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

MDSI, CAF, CPAM, CCAS, bailleurs sociaux, CIDFF, organismes chargés de l'insertion professionnelle, MDPH, Conseil Départemental, Mairie d'Albert, associations caritatives, centres culturels, actions spécialisées de l'APRÉMIS (CIP, maîtrise de l'énergie, Savoir Habiter...)

LES FAITS MARQUANTS

Transfert de plusieurs logements vers de nouvelles actions de l'association. Il s'agissait d'un immeuble, regroupant 8 logements, situé rue de la Dodane à Amiens destiné au Pôle Accompagnement Socio-judiciaire et de 6 logements diffus (4 à Amiens, 2 à Péronne) pour l'action « IML Ukraine » afin d'accueillir les déplacés ukrainiens. Cela a engendré un travail partenarial important avec les bailleurs sociaux pour l'attribution de nouveaux logements afin de retrouver le nombre de logement correspondant à la commande de l'état.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

94 logements individuels situés à Amiens, Albert, Péronne, Roye, Abbeville, Woincourt et Pont Rémy

74 ménages (211 personnes) sous-locataires pour une durée moyenne de 17 mois

29 ménages (81 personnes) accueillis

36 ménages (64 personnes) sortis dont 20 relogements en parc public, 1 accueil en CHRS, 1 accueil en pension de famille

IML R Intermédiation Locative « Réfugiés »

Le dispositif d'Intermédiation Locative dédié aux Réfugiés (IML R) a été créé en novembre 2017. Cette action s'inscrit dans un objectif de fluidification du parc d'hébergement dédié aux demandeurs d'asile.

Le but principal de ce dispositif est d'accompagner les ménages bénéficiaires d'une protection internationale dans le maintien et/ou l'accès au logement autonome. Un accompagnement social global est proposé aux personnes, ainsi qu'un accompagnement renforcé si besoin.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

Bailleurs sociaux, CAF, CPAM, écoles, services de secteurs, PMI, MDPH, référent RSA, référent pôle emploi, organismes de formations, recycleries, associations caritatives, actions spécifiques de l'APRÉMIS (APLP, SIAE, CIP...)

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

14 logements (dont 3 en colocation) à Amiens et à Abbeville.

97% a été le taux d'occupation sur la période 2021-2022.

16 ménages étaient présents au 31 octobre 2022, soit 45 personnes (24 adultes et 23 enfants).

9 ménages bénéficiaient d'une mesure d'accompagnement renforcé.

7 ménages étaient reconnus réfugiés, 9 bénéficiaient d'une protection subsidiaire

7 ménages accueillis, soit 26 personnes (13 adultes et 15 enfants).

4 ménages sortis, soit 5 adultes, dont 3 ont accédé à un logement du parc public

LES FAITS MARQUANTS

Transfert du dispositif du Pôle Asile vers le PHLA.

IML Intermédiation Locative « Ukraine »

L'accompagnement social soutenu des familles déplacées d'Ukraine, en lien avec leur statut spécifique de Protection Provisoire, se décline en fonction de leurs besoins au cœur de leur projet individualisé. Ce statut, renouvelable tant que perdure le conflit, sécurise le parcours des familles pour 6 mois.

Le travailleur social référent axe son accompagnement autour de la gestion budgétaire, de l'appropriation du nouvel environnement de vie et sur l'entretien du logement. Il travaille en collaboration avec un régisseur social qui a en charge l'ensemble des démarches liées à l'occupation d'un logement de droit commun : état des lieux avec la famille, assurance, établissement des contrats de sous-location, édition des avis d'échéance, encaissement des loyers et charges locatives, relances éventuelles.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

OFII, CPAM, CAF, CCAS, MDSI, PMI, associations de préventions et de santé, CASNAV, rectorat, CIO, services sociaux scolaires, organismes liés à l'insertion professionnelle, associations caritatives, recycleries, traducteurs assermentés, actions spécifiques de l'association APRÉMIS (Savoir Habiter, maîtrise de l'énergie...)

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

14 logements (dont 1 en colocation) à Amiens et à Péronne

74% est le taux d'occupation pour une moyenne de 11 logements

13 ménages (32 personnes) entrés au cours de l'année et toujours présents au 31/12/2022

56% ont entre 40 et 59 ans et 12,5 % ont plus de 60 ans

77% perçoivent l'ADA

1 personne travaille dans le secteur de l'entretien en CDI

46% des ménages sont formés de groupes d'adultes (enfants majeurs, ascendants)

LES FAITS MARQUANTS

Action en cours de développement au 31/12/2022

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Augmentation du nombre de ménages accueillis

Renforcer et développer les partenariats

PDF

Pensions de Familles

Les pensions de familles sont des structures destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Elles offrent un logement et un cadre de vie stable et sécurisant.

Les trois Pensions de Famille de l'association APRÉMIS ont pour vocation l'accueil de personnes en grande exclusion, fortement désocialisées, soit isolées ou en couple sans enfant, sauf pour la Pension de Famille « Lemerchier » où les personnes ayant des enfants en DVH peuvent être accueillies.

Les hôtes des pensions ont en charge l'animation et la régulation de la vie quotidienne (courses, accompagnement à l'entretien du logement...), les relations entre les résidents, tâches de gestion locative. Parallèlement aux diverses activités de création, actions culturelles, sorties, temps conviviaux, ils donnent l'opportunité aux résidents de s'ouvrir au tissu social de proximité : mairies, services sociaux et sanitaires, équipements publics, structures d'animations et de loisirs, associations du voisinage de la pension.



LES FINANCEURS DE L'ACTION

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

Services de protection des majeurs, MDPH, CCAS, CPAM, CAF, services de santé (CHU, infirmières, médecins traitant, aides à domicile, spécialistes, service addictologie), vétérinaires, associations caritatives, association culturelles, artistes, compagnies théâtrales, les actions spécifiques de l'association APRÉMIS (Savoir Habiter, APLP, maîtrise de l'énergie...)

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

76 logements à Amiens et Abbeville
60 ménages accueillis (69 personnes) au 31/12/2022
55 % ont plus de 60 ans
14 ménages accueillis (17 personnes)
7 ménages sortis (7 personnes), dont 3 accès au logement social, 3 décès et 1 hébergement amical

LES FAITS MARQUANTS

L'ouverture d'une seconde pension de famille.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Mise en place du Conseil des usagers.

Témoignages

Depuis quand êtes-vous accompagné par l'APRÉMIS ?

Monsieur Y : 1 an à domicile, puis orientation en pension de famille.

Madame X : Quelques semaines.

Comment avez-vous connu l'association ?

Monsieur Y : Par une assistante sociale, pour une aide suite au décès de ma mère, qui s'est mise en lien avec Madame B. de l'APRÉMIS.

Madame X : Une amie d'AGENA y a été orientée il y a quelques mois et j'ai ensuite fait une demande.

En quoi consiste votre accompagnement ?

Monsieur Y : Être accompagné dans mes démarches.

Madame X : Aide administrative, pour mon téléphone, rangement et écoute.

Que vous apporte cet accompagnement ?

Monsieur Y : Soutien administratif. Réconfort dans la présence.

Madame X : Pauline m'aide à aller mieux.

Cela correspond-t-il à vos attentes ?

Comment pourrait-on l'améliorer ?

Monsieur Y : Oui, je me sens bien ici.

Madame X : Oui.

Recommanderiez-vous l'APRÉMIS autour de vous ?

Monsieur Y : Oui, j'aime bien la pension.

Madame X : Oui parce que c'est bien ici.

LT

Logements Temporaires Accompagnés

Les logements temporaires accompagnés permettent d'accueillir des ménages en rupture de logement nécessitant un accompagnement social lié au logement. Nous accueillons des ménages avec ressources et de toute composition familiale. Ces ménages peuvent rencontrer des difficultés sur le plan budgétaire et administratif (dette locative, dossier de surendettement...). L'accompagnement social proposé par l'association doit tenter de lever les freins pour permettre l'accès à un logement autonome.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

MDSI, CAF, CPAM, Services de Protection des majeurs, centres culturels, associations caritatives, centre d'addictologie, actions spécifiques de l'association APRÉMIS (APLP, Savoir Habiter, maîtrise de l'énergie...).

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

7 logements individuels à Amiens, Péronne et Albert

7 ménages hébergés, soit 17 personnes (7 adultes, 3 enfants majeurs, 3 enfants mineurs et 4 enfants mineurs hébergés ponctuellement dans le cadre d'un Droit de Visite et d'Hébergement) pour un taux d'occupation de 67 % pour une moyenne de 8 logements
Aucun accueil

3 ménages (9 personnes) sortis, dont 2 vers une pension de famille

LES FAITS MARQUANTS

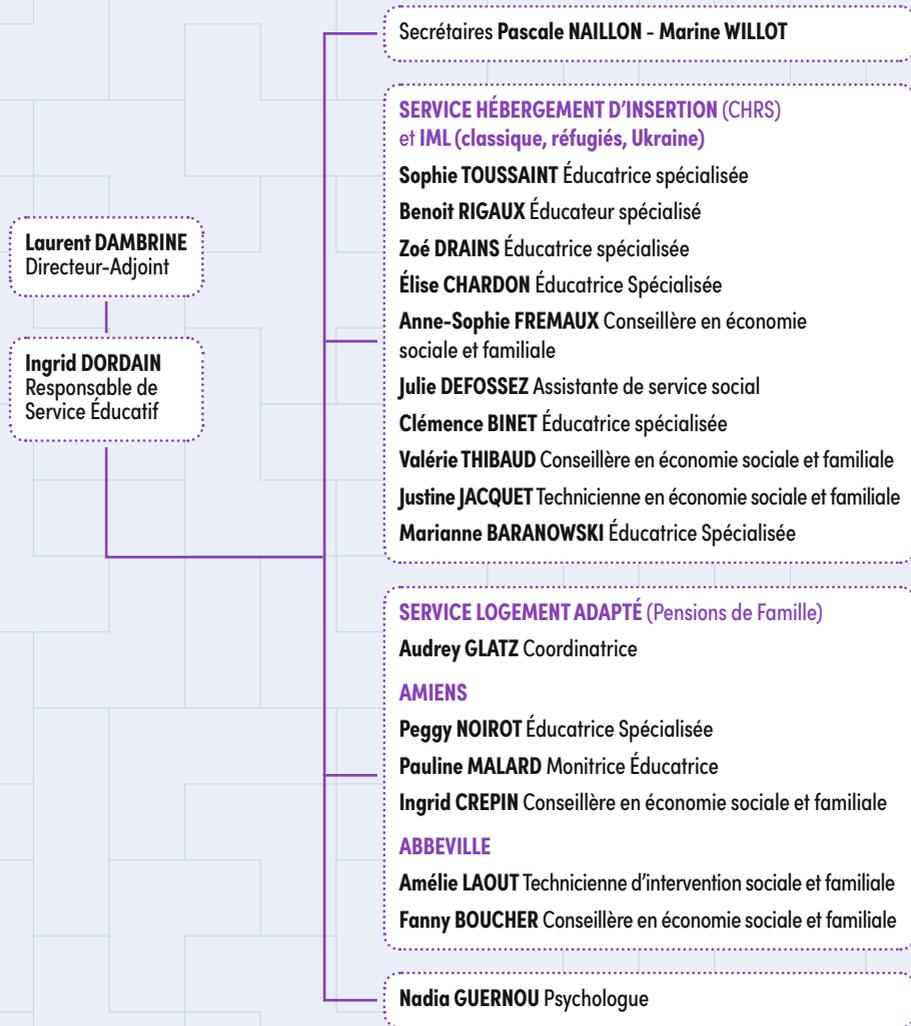
- Nous pouvons préciser que peu d'orientations ont eu lieu cette année. Le faible nombre de places sur le dispositif, résultant de leur transformation en place d'IML, a pu laisser penser au SIAO à une fin de ce dispositif;
- Nous avons fait le choix de maintenir quelques places de LT pour permettre l'accueil de personnes en difficulté d'accès au logement et dont la situation personnelle ne permet pas un accueil sur le dispositif d'IML.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Nous poursuivons le remplacement des Logements Temporaires par l'Intermédiation Locative. A terme, ces derniers seront présents uniquement sur le territoire Amiénois. Le financement de cette action n'émanant plus que de la ville d'Amiens.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

ORGANIGRAMME PHLA JUIN 2023



5 PÔLE ASILE

- CADA Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
 - HU-HUT Hébergement d'Urgence
 - ARI Accompagnement Renforcé et Individualisé
 - ARR Accueil Réfugié Relocalisé
 - FLE Formation Linguistique Étrangère
- Organigramme**



CADA

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

Le CADA accueille et héberge des demandeurs d'asile pendant la durée de leur procédure d'asile.

Il les accompagne également dans la gestion administrative, sociale et sanitaire.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

Préfecture, l'Office Français de l'Immigration et d'Intégration (OFII), l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), l'EMPPAS, Le Mail, l'Unité Mobile de Pédopsychiatrie, l'HP P.Pinel, MDSI, CPAM, PMI, Pôle Emploi, établissements scolaires, associations caritatives, Caisse d'Allocations Familiales,...

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

88 ménages dont 225 personnes (132 adultes dont 4 enfants majeurs) et 93 enfants ont bénéficié d'un accompagnement au cours de l'année 2022.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

41 ménages soit 107 personnes (dont 62 adultes dont 1 enfant majeur et 45 enfants) ont quitté définitivement le C.A.D.A. 15 ménages déboutés de leur demande d'asile ont intégré un Centre d'Hébergement Temporaire, une prise en charge par l'UDAUS ou ont trouvé une solution individuelle. 20 ménages bénéficiant d'une protection internationale ont été relogés par des bailleurs sociaux, ou orientés vers des dispositifs d'hébergement d'insertion.

LES FAITS MARQUANTS

Mise en œuvre d'un projet partenarial avec le Centre Socio Culturel de la ville de Roye, la municipalité de Roye et les différents acteurs du territoire (bénévoles, associations) et les familles accompagnées par le CADA.

Le centre socio culturel a proposé un spectacle « Du Silence à l'explosion » sur la thématique des personnes en exil, le 22 novembre 2022. Le CADA, avec les ménages accompagnés ont travaillé à la réalisation de recettes sur différents pays afin de le proposer en amont du spectacle.

Ce projet co-construit répondait à trois objectifs :

- Favoriser l'accès à l'offre culturelle sur un territoire ;
- Communiquer et développer autour du CADA ;

- Permettre la participation des personnes autour d'un « groupe projet » ;

Ce projet en commun a mis l'accent sur la participation des personnes par leur mobilisation sur cette journée. Elles ont recentré leur participation en tant qu'« actrice sur le terrain ».

LES PERSPECTIVES POUR 2023

L'année 2023 sera marquée par la nécessité de retravailler le projet d'établissement du CADA dont la dernière version date de 2014.

Au-delà de la contrainte réglementaire, ce travail sera d'une grande richesse car il nous permettra de nous reposer les questions essentielles qui guident nos pratiques : que faisons-nous ? Pourquoi le faisons-nous ? Comment le faisons-nous ? Que souhaitons-nous faire évoluer ?

Il s'agira de re-questionner nos pratiques à l'aune des différentes évolutions

liées à l'environnement juridique ou de l'évolution des besoins des personnes accueillies et accompagnées.

Le projet d'établissement représente une boussole en permettant de clarifier le positionnement institutionnel de la structure auprès des acteurs extérieurs mais également en donnant des repères aux professionnels dans l'exercice de leur activité.

Nous envisageons l'écriture de ce projet dans une dynamique favorisant la participation de chacun des maillons constitutifs de l'activité du CADA.



Témoignage

« Franchement nous avons été bien accueillis... Parmi les choses qui nous ont touché c'était l'événement qui a eu lieu à Roye. Ce jour-là était une journée bien mouvementée on était transportés par nos assistantes à Roye et là il y avait de l'ambiance, de la complicité entre nous ; les familles qui venaient de différents pays étaient tous là avec des bénévoles qui nous aidaient à préparer nos repas. On rigolait tantôt s'entraidait tantôt et puis le soir venu, les familles ont commencé à venir et à déguster nos repas, c'était comme une bouffée d'oxygène pour nous qui désespérons de notre situation. Après la soirée finit tout le monde était content de la réussite de l'événement car nous avons eu de bons retours de la part des familles qui y ont assisté. Bref si c'était à refaire je referai avec grand plaisir. Merci beaucoup pour tout l'intérêt et de l'attention que vous nous donnez. »

Hébergement d'Urgence

Le dispositif HU-HUT a pour missions d'accueillir, d'héberger et d'accompagner toutes personnes sortantes des dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile (C.A.D.A., HUDA etc...) et du dispositif départemental d'hébergement d'urgence (hébergement non pérenne).

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) – L'Empypas, Le Mail, l'Unité Mobile de Pédopsychiatrie, l'HP P.Pinel, MDSI, CPAM, PMI

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

25 ménages dont 97 personnes (50 adultes dont 8 enfants majeurs et 47 enfants) ont bénéficié d'un accompagnement au cours de l'année 2022. 8 ménages, soit 27 personnes (17 adultes dont 5 enfants majeurs et 10 enfants) ont accédé au logement autonome.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

LES FAITS MARQUANTS

Le 2 décembre 2022 le CRPA (Conseil Régional des Personnes Accompagnées) des Hauts de France organisait une rencontre sur le thème de l'accompagnement des personnes étrangères.

Le Conseil National des Personnes Accueillies et Accompagnées est une instance mise en place depuis 2010, puis déclinée en région qui a pour objectif de :

- Permettre aux personnes concernées d'exercer leur citoyenneté ;
- Diffuser, promouvoir et rendre accessible la participation ;
- Evaluer et faire évoluer les politiques publiques par les personnes concernées ;
- Participer aux instances publiques de concertation ;
- Apporter leurs compétences analyses et expériences par la force d'une réflexion collective.

Il s'agit de permettre aux personnes accueillies, accompagnées, ou l'ayant été, d'apporter leur regard, leur avis et leurs propositions sur les politiques publiques relative au champ de l'hébergement et

de l'insertion et plus globalement sur la lutte contre la pauvreté et la précarité.

Cinq personnes accompagnées sur le dispositif d'Hébergement d'Urgence ont assisté plusieurs fois aux différents CRPA. Au cours de l'année 2022, nous nous sommes rendus à tous les CRPA, à Arras au mois de mars, sur le thème des discriminations, en présence du défenseur des droits ; à Amiens au mois de juillet, sur le thème du handicap en présence de la MDPH et de la CDAPH ; au mois de septembre à Villeneuve d'Ascq, à l'occasion des 20 ans de la loi 2002-2 nous avons travaillé sur la Charte des Droits et des Libertés des personnes accueillies ; et au mois de décembre sur l'accompagnement des personnes en situation d'exil, en lien avec la FAS des Hauts de France.

Nous poursuivrons ces actions car nous avons reçu de très bons retours et témoignages des personnes accompagnées par le Pôle Asile et plusieurs d'entre elles ont même émis le souhait de se présenter comme délégué du CRPA aux prochaines élections qui se tiendront en décembre 2023.

Il nous semble que ces rencontres sont un lieu et une instance où les personnes que nous accompagnons peuvent s'exprimer, être dans une position qui leur permet de s'ouvrir à l'exercice de la citoyenneté en prenant des décisions et ainsi à s'insérer à leur échelle au sein de la société française.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

• L'équipe s'est inscrite dans une dynamique permettant de mobiliser les personnes accompagnées dans le cadre des rencontres CRPA Hauts de France. Plusieurs personnes ont ainsi pu participer à ces actions durant l'année 2022. Ce

travail qui a été initié va se poursuivre au cours de l'année 2023, puisque certaines personnes accompagnées nous ont sollicité afin de devenir des membres actifs de cette instance.

• Continuer à impliquer les ménages accompagnés dans le cadre de l'action «Savoir Habiter». Des ateliers collectifs sont mis en place portant sur différentes thématiques comme par exemple les économies d'énergie, les éco-gestes, le tri sélectif, l'appropriation du logement, comment se sentir chez soi?, mais aussi les risques domestiques et le respect du voisinage, la vie dans mon quartier, ou encore des ateliers d'inclusion numérique. A travers ces ateliers, les personnes que nous accompagnons ont ainsi pu bénéficier d'informations, d'animations mobilisant différents professionnels mais également la participation de personnes d'horizons divers qui ne sont pas forcément issues de l'immigration.

• En 2022, l'équipe pluridisciplinaire a pu observer, lors des visites à domicile chez certains ménages, une utilisation parfois continue des écrans comme par exemple la télévision. Les professionnels ont pu constater à certains moments que les enfants sont devant des programmes non adaptés à leur âge ou pouvant jouer avec pour fond sonore la télévision. Nous notons même, que pour certaines familles les écrans sont utilisés comme moyen pour occuper voire calmer les enfants. L'équipe souhaite solliciter l'intervention d'un professionnel afin de sensibiliser les personnes accompagnées de l'impact des écrans sur la santé et les relations sociales et de réfléchir collectivement et/ou individuellement sur la place qu'occupent les écrans dans notre quotidien.

• L'équipe s'inscrit également dans la redynamisation du Pôle Voltaire dans le

quartier d'Amiens Nord en lien avec la municipalité d'Amiens où l'APRÉMIS partage une salle d'activité avec d'autres associations. Plusieurs temps forts sont prévus durant l'année 2023 dont un événement le 2 juin lors de la fête des voisins avec une thématique autour des cui-

sines du monde à laquelle l'association APRÉMIS va s'associer en sollicitant des personnes accompagnées, notamment des familles qui peuvent être implantées dans le quartier Nord.

Témoignages

Les retours des personnes accompagnées suite à leur participation aux différents CRPA:

« Concernant la journée du CRPA tenu à Arras: J'ai apprécié les différents thèmes débattus à l'ordre du jour et la transparence dans les débats ainsi que dans l'élection des délégués. »

« Participer à un tel événement est une bonne opportunité d'échanges afin d'établir un réseau multiculturel, afin de partager non seulement des préoccupations mais aussi des moments exaltants. En effet ce monde est aussi fragile, c'est pourquoi l'humain nous permet d'aller de l'avant malgré des tragédies pour le rétablissement des familles. Cette plateforme à travers des associations est essentielle pour faire remonter des informations aux autorités gouvernementales et autres organisations nationales. Je ne ménagerai aucun effort pour donner ma petite pierre à cette œuvre. »

Par conséquent j'exprime ici toute ma reconnaissance à la France pour cet accueil qui reste à améliorer car trop contraignant pour sortir de la fragilité. Enfin, veuillez trouver ici mes remerciements fraternels. »

« C'était un jour très bien pour moi. J'ai appris beaucoup de choses sur l'intégration. Cela m'a ouvert l'esprit sur ma vie en France. »

« Pour donner mon avis je dirais que c'était plutôt pas mal d'organiser des séminaires lors desquels des suggestions sont faites, des opinions sont entendues qu'elles concernent ce qui va et ne va pas. Il est aussi intéressant de pouvoir faire remonter les informations au niveau des responsables hiérarchiques afin qu'ils soient informés de ce qu'il se passe, mais aussi de pouvoir aborder des sujets en prenant des décisions et des positions. »

Mes remerciements vont à l'association du département où je suis avec ma famille et également à l'endroit du pays qui nous a accueilli durant le temps de l'instruction de nos titres de séjour. Je reste optimiste même si cela a pris un temps que je ne pouvais pas imaginer. Je compte apporter à ce pays ma part de contribution, ma pierre à l'édifice pour une suite favorable avec un dévouement sans relâche dans l'esprit de faire pour ce pays comme ce qu'on peut attendre de lui. »

« Au cours de cette journée de CRPA j'ai beaucoup aimé les conseils pour les démarches d'intégration pour les immigrés et pour les personnes accompagnées en général. On a appris nos droits et nos devoirs aussi. J'aimerais bien y participer l'année prochaine. »

« Pendant cette rencontre j'ai aimé les informations qu'ils nous ont fourni sur nos droits en tant qu'immigrés mais aussi nos devoirs. »

« Au cours de cette rencontre de CRPA j'ai beaucoup aimé les conseils sur comment entreprendre les démarches d'intégration. »

« Journée très accueillante. Très bien mangé. On a bien travaillé sur les différents thèmes du CRPA. Très bonne journée, j'ai beaucoup aimé. »

ARI

Accompagnement Renforcé et Individualisé

L'objectif de cet accompagnement renforcé et individualisé est de favoriser et de sécuriser le parcours d'intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et dites primo-arrivantes. Nous pouvons également intervenir auprès des personnes admises au séjour par la préfecture: elles doivent être primo-arrivantes et avoir une autorisation de travail.

LES FAITS MARQUANTS

- Augmentation du nombre de personnes accompagnées ayant accédé au dispositif HOPE;
- Naissance du partenariat avec une entreprise locale du Groupe Vinci Énergies qui portait sur le recrutement de monteurs en électricité sur 4 villes en Picardie et qui a conduit à l'implication de plusieurs acteurs (Groupe Vinci Énergies / centre de formation GRETA / entreprise de travail temporaire Manpower / APRÉMIS);
- Augmentation du nombre de réunification familiale;
- Sollicitations plus nombreuses de différents partenaires portant sur les droits des BPI.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

Préfecture, MDSI, CPAM, PMI, Pôle Emploi, Mission Locale, associations caritatives, Caisse d'Allocations Familiales, centres de formation linguistique, centres de formation qualifiante (Greta, Proméo, ...), entreprises d'insertion, entreprises, ADOMA, Accueil et Promotion,

LES PERSPECTIVES POUR 2023

- Poursuite du projet VINCI;
- Développement du partenariat avec les associations locales pour favoriser l'ouverture des personnes accompagnées sur leur lieu de vie.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

92 ménages ont été accompagnés, dont 46 ménages ont été orientés vers le dispositif ARI durant l'année 2022.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

ARR

Accueil Réfugiés Relocalisés

Le dispositif d'accueil de personnes réfugiées relocalisées a pour objectif d'accompagner les personnes dans leurs projets d'intégration sur le département de la Somme.

L'objectif général de cette action est de permettre aux personnes reconnues réfugiées ou ayant une protection subsidiaire d'accéder et de stabiliser leur accès à un logement en s'appuyant sur la construction et la mise en œuvre d'un projet personnel et professionnel « réalisable » afin d'accéder à une insertion sociale et professionnelle durable.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

L'EMPPAS, Le Mail, l'Unité Mobile de Pédo-psychiatrie, l'HP P.Pinel, MDSI, CPAM, PMI, Pôle Emploi, établissements scolaires,...

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

23 ménages dont 82 personnes (42 adultes dont 5 enfants majeurs et 40 enfants mineurs) ont bénéficié d'un accompagnement au cours de l'année 2022.

9 ménages, soit 32 personnes (15 adultes dont 2 enfants majeurs et 17 enfants) ont accédé au logement autonome ou intégré une structure d'hébergement d'insertion (CHRS – IMLR – Résidence sociale).

LES FAITS MARQUANTS

Le manque de visibilité concernant la pérennité de l'action en 2022 a considérablement freiné les orientations vers le dispositif.

En effet, malgré la mise à disposition des logements vides auprès de la DIHAL, aucune orientation n'était effective.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

C'est en octobre 2022, que la DRETS nous a informé officiellement de la fin du dispositif pour 2024.

La subvention de l'ARR est désormais allouée au programme AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés). Il s'agit d'un programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Les perspectives du dispositif pour l'année 2023 sont compliquées à définir. En effet, l'absence de lisibilité sur la poursuite de ce dispositif vient entraver toutes démarches d'innovation dans l'accueil et l'accompagnement des personnes. L'équipe reste néanmoins mobilisée pour poursuivre le travail engagé au service des projets individuels des personnes accompagnées.

FLE

Formation Linguistique Étrangère

L'accompagnement débute par une évaluation de la situation et des besoins de la personne. Une personne souhaitant être accompagnée sur le dispositif A.R.I est orientée par la résidence sociale, puis, elle est reçue par un travailleur social et une conseillère en insertion professionnelle. Durant cette rencontre, la situation et les besoins de la personne sont évalués lors d'un entretien que l'on appelle « Diagnostic Professionnel et Social ». A l'issue de ce rendez-vous, selon les besoins en termes de formation FLE, la personne est orientée vers la formatrice FLE. Celle-ci va évaluer le niveau en français, mais également les attentes et les besoins de la personne accompagnée.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

OFII, Dispositif SIEG (FLE, LEA, DVE), associations caritatives

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

65 personnes ont bénéficié d'un accompagnement FLE.

LES FAITS MARQUANTS

En 2022, un petit-déjeuner a été organisé pour accueillir les nouvelles personnes accompagnées et présenter les 3 volets (Social, PRO, FLE). Nous avons également convié d'anciens suivis pour qu'ils puissent s'exprimer sur leur parcours. Le petit-déjeuner s'est poursuivi avec un atelier de conversation. Il était important pour nous de présenter le rôle de chacun et d'exposer les missions du travailleur social, de la conseillère en insertion professionnelle et de la formatrice FLE. Nous avons ressenti le besoin de donner du sens, et de rendre accessible et ludique l'apprentissage du français.

Nous souhaitons inscrire ces ateliers de bienvenue dans la continuité.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

En 2022, un site FLE Amiens a été créé par notre service de coordination linguistique, afin de proposer aux bénévoles des associations mais également aux apprenants, du contenu pédagogique accessible aisément.

En 2023, le rôle de la formatrice FLE dans cette dimension de coordination et de partage, restera le même: la création de nouveaux contenus pédagogiques en ALPHA, FLE et FLE professionnel.

La formatrice FLE veillera également à la mise en ligne de ce nouveau contenu sur le site FLE Amiens.

De plus, en 2023, pour répondre à une demande grandissante, des ateliers en informatique vont être organisés, en partenariat avec l'Uriopss, auprès des personnes accompagnées.

Enfin, l'inauguration du Pôle Voltaire permettra l'accès à une grande salle de

cours dans cette structure proche de la résidence sociale Adoma.

Ce nouveau Pôle permettra également la création d'événements culturels communs avec les autres associations présentes dans les locaux. Ces rencontres, riches de sens et de partage, favoriseront grandement l'insertion sociale des personnes accompagnées.

En plus du Pôle Voltaire, nous aurons toujours accès au local Balzac. Des réunions se tiennent également afin de proposer des événements culturels communs avec les autres structures présentes dans ce local.

La création de liens était importante et ce souhait était partagé avec les autres structures du secteur.



LES FINANCEURS DE L'ACTION

ORGANIGRAMME PÔLE ASILE JUIN 2023

Laurent DAMBRINE
Directeur-Adjoint

Evodie LEGRAND
Responsable de
Service Éducatif

Secrétaire **Christine CALIPPE**

CADA Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

Marie MAISON Assistante de service social
Bernadette QUENIAT Éducatrice spécialisée
Anthony OUDINET Éducateur spécialisé
Anne-Marie MARCHAND Éducatrice spécialisée
Bolini ETH Assistante de service social
Lolita DAVID Éducatrice spécialisée
Erika GOURDAIN Éducatrice spécialisée
Joséphine PERU Éducatrice spécialisée
Yann AUBRY Juriste

HÉBERGEMENT POST ASILE

Thomas TELLIER Éducateur spécialisé
Joséphine PERU Éducatrice spécialisée
Malika BOURAS Éducatrice spécialisée
Estelle DANCKAERT CIP
Vincent DEKERVEL Éducateur spécialisé

ARI Accompagnement Renforcé Individualisé

Yasmina TEURKI CIP
Nicolas FLAMAND Éducateur spécialisé

FLE Français Langue Étrangère

Nadia BOURDIN Formatrice FLE
Ingrid BARBIER Formatrice FLE

Psychologues

Séverine LOYE
Nadia GUERNOU

Contrats d'apprentissage

Théo VACQUEZ Apprenti Éducateur Spécialisé
Nathan DA SILVA Apprenti Éducateur Spécialisé

6

PASJ

PÔLE

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

PE Placement Extérieur

RPM Réparation Pénale Mineurs

REP Relais Enfants Parents

CJPP Contrôle Judiciaire
avec Placement Probatoire

Organigramme



PE

Placement extérieur

Le Placement à l'extérieur sans surveillance continue de l'Administration Pénitentiaire est une mesure d'aménagement de peine individualisée qui permet à une personne condamnée à une peine privative de liberté d'exécuter tout ou partie de cette peine hors d'un établissement pénitentiaire en étant confiée, notamment, à une association. Cette mesure tend à la réinsertion et à la prévention de la récurrence des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), tout en prenant en considération l'intérêt des victimes.

En référence aux régimes juridiques existants, le placement à l'extérieur est un aménagement de peine qui peut être ordonné en faveur des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement ferme qu'elles soient détenues (la personne termine sa peine à l'extérieur de l'établissement) ou libres (la personne effectuera sa peine à l'extérieur sans avoir été forcément incarcérée auparavant). Le régime juridique du placement à l'extérieur est celui d'une personne sous écrou.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

- Les Juges de l'Application des peines (du Tribunal Judiciaire d'Amiens et des autres tribunaux), ainsi que le Parquet en charge de l'exécution des peines du TJ d'Amiens;
- Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des départements orientant les PPSMJ et particulièrement le SPIP de la Somme;
- La Maison d'Arrêt d'Amiens;
- L'association Le Mail;

LES FINANCEURS DE L'ACTION

- L'association Addictions France;
- Structures de soins du territoire: SESAME, Services hospitaliers de cures, UAO...;
- CPES;
- La Direction de l'Insertion et Amiens Métropole (mise à l'emploi).

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

97 personnes dont 3 femmes.
55 entrées et 62 sorties.
35 personnes au 31 décembre 2022
19 personnes en contrat de soins
75 personnes en obligation de soins avec la psychologue de l'APRÉMIS dont: 18 suivis Addictions France et 3 suivis SESAME, 11 mesures révoquées.
La moyenne de l'ensemble des placements terminés est de 258 jours, soit 8.6 mois

LES FAITS MARQUANTS

Le Placement Extérieur a permis en 2022 d'accueillir et d'accompagner 97 personnes, dont 3 femmes. L'activité a pu maintenir un effectif proche de la capacité pour laquelle nous sommes conventionnés (40 places). Au 31 décembre 2022, 35 personnes étaient prises en charge sur ce dispositif. Ces trois dernières années confirment une hausse et un maintien des accueils en PE. Avec 15 050 journées de prise en charge, 2022 est l'année où l'activité est la plus haute depuis plus de 12 ans. Le changement dans les modalités de financement (enveloppe globale sur la DI et non plus par Département), le soutien des différents acteurs de cette mesure, ainsi que l'implication de l'équipe, ont permis d'optimiser cet outil au profit des personnes accueillies et accompagnées. La durée moyenne des

placements extérieurs menés à terme est de 8.5 mois. Ce délai a permis aux personnes de bénéficier du sas nécessaire à une réinsertion stabilisée (accès logement, emploi, droits sociaux, maintien des liens familiaux...). Seules 11 mesures ont été révoquées au motif majoritaire du non-respect des obligations liées au jugement du PE. Nous avons toutefois pu constater une baisse de l'activité en fin d'année, essentiellement liée à plusieurs placements extérieurs refusés par les Magistrats.

Le service placement à l'extérieur a également été mobilisé pour la mise en œuvre d'un stage « racisme et discrimination » à la demande du Parquet. Ce premier stage a concerné 9 personnes depuis fin 2020. Une convention entre le Président du TJ, le Procureur de la République et l'APRÉMIS a été signée.

L'équipe du placement extérieur s'est également mobilisée dans la mise en œuvre de plusieurs temps de groupe: « Accéder et vivre dans son logement », « Rénovation de mobilier », « Nettoyons la Nature », « Journées du Patrimoine », « bilans de santé collectifs ». Ces actions sont complémentaires à l'accompagnement individuel, répondant également à des besoins repérés ou exprimés par les bénéficiaires.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

- Déménagement des locaux du Pôle Accompagnement Socio-Judiciaire;
- Réflexion sur la mise en œuvre de groupes de paroles sur les compétences psychosociales;
- Supervision par le CRIAVS sur des situations accompagnées;
- Mise en place de formations autour des « auteurs de violences conjugales »;
- Mise en place d'une formation « Animation d'un groupe de parole pour les auteurs de violences conjugales ».



Journées du Patrimoine



Atelier « Rénovation de mobilier »



Nettoyons la Nature

Témoignage

Une personne accompagnée en PE et qui nous donne des nouvelles 1 an après...

« Actuellement, je suis en contrat et ce, depuis début décembre, dans le cadre d'un chantier visant à la construction d'un EHPAD, et ce n'est pas le travail qui manque. Je serai, dans un premier temps (c'est confirmé) en contrat jusque fin mars . L'ambiance sur le site est très bonne. Des collègues courageux et j'aime ce que je fais: c'est un réel plaisir d'aller travailler.

Parfois je fais des heures supplémentaires, on ne me les impose jamais, mais avec humour je ne dis jamais « NON » et vous comprendrez pourquoi ...

J'aime à dire que: « Quand on veut travailler, l'on s'en donne les moyens... »

Je ne vous cache pas que j'étais très inquiet néanmoins de cet avenir professionnel.

J'ai quitté votre structure, certes, avec d'excellents souvenirs tant pour votre soutien si précieux, mais aussi pour les instants parfaitement vécus sur Abbeville, sans oublier aussi, ceux vécus avec l'équipe technique d'Amiens. En résumé et à ce titre, j'ai donc toujours été très méthodique, et ce dans l'unique but de démontrer ma motivation professionnelle. De ce fait, une confiance s'est installée entre ma personne et cette agence intérimaire et je ne m'inquiète désormais plus trop. Je ne reste que rarement plus de quelques jours sans travailler à l'issue des contrats.

Avant de conclure, je tenais particulièrement à vous remercier de nouveau, toutes et tous, pour votre soutien ainsi que pour votre énorme investissement. Je n'oublierai JAMAIS.»

RPM

Réparation Pénale Mineurs

La mesure de réparation pénale s'adresse à des mineurs ayant commis une infraction. Elle est proposée par les magistrats du siège ou le Parquet.

Elle a plusieurs objectifs :

- Favoriser un processus de responsabilisation qui reconnaît le mineur comme sujet de droit répondant de ses actes ;
- Aider le mineur à comprendre la portée de son acte et lui faire prendre conscience de l'existence d'une loi pénale, de son contenu et des conséquences de sa transgression pour lui-même, pour la victime et pour la société toute entière ;
- Prendre en compte la victime ;
- Donner au mineur l'occasion de se réinscrire positivement dans le corps social en mobilisant ses potentialités ;
- Permettre au mineur de s'engager dans un processus de restauration de l'estime de soi.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

- Magistrats du Parquet mineurs/famille du Tribunal Judiciaire d'Amiens ;
- Juges pour enfants du Tribunal pour Enfants d'Amiens ;
- Délégués du Procureur ;
- Le STEMOI D'Amiens (PJJ) ;
- L'Aide sociale à l'Enfance, les institutions de placement des mineurs, les institutions mettant en œuvre des mesures d'accompagnement auprès des mineurs et leur famille, Association Le Mail...

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

182 mesures orientées: 180 mesures Parquet et 2 du Tribunal pour enfants

170 mesures finalisées

Stock à **68** mesures au 31/12/2022

250 mineurs accompagnés

45% sur Amiens: dans nos locaux au 25 rue d'Abbeville

28% sur Péronne: au Tribunal de Proximité de Péronne

27% sur Abbeville: dans nos locaux, 25 bis rue Mautort

LES FAITS MARQUANTS

- Atteinte pour la deuxième année consécutive du niveau exigé par notre habilitation ;
- Augmentation des orientations du Parquet mineurs/familles ;
- Mise en œuvre du Code de Justice Pénale des mineurs, qui a occasionné une baisse très significative des mesures émanant du Tribunal pour enfants ;
- Réactivation du Comité de Pilotage ; pour la mise en œuvre des mesures de la Justice restaurative ;
- Mise en œuvre du Dossier Unique informatique.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

- Elaboration du Projet de Service ;
- Mise en œuvre en fin d'année 2023 de mesures de médiation pénale.

REP

Relais Enfants Parents

Les Relais Enfants/Parents bénéficient aux enfants résidant dans la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens, Bapaume, Arras ou un autre établissement de la Région. Les Relais Enfants-Parents soutiennent et accompagnent le maintien du lien Enfant-Parent sans se substituer à la famille ou aux services sociaux.

Un travail d'évaluation et de médiation est effectué par l'équipe professionnelle de l'APRÉMIS durant toute la durée de l'accompagnement et peut aboutir à la mise en œuvre de parloirs ou visites médiatisés. Elle s'appuie également sur des bénévoles qui viennent en soutien des professionnels, lorsque la situation ne présente aucune difficulté pour l'accompagnement aux parloirs et pour les ateliers en groupe.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

- Etablissements pénitentiaires;
- SPIP;
- Services de l'Aide sociale à l'enfance-PMI- Institutions mettant en œuvre les placements et/ou l'accompagnement éducatif des mineurs et leur famille;
- Magistrats;
- REAAP.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

- 96 parents détenus et 164 enfants
- 108 accompagnements parloirs
- 22 séances d'accompagnement nurserie
- 6 établissements pénitentiaires
- 22 444 kms parcours

LES FAITS MARQUANTS

- Mise en œuvre de la première fête de fin d'année à la Maison d'Arrêt d'Amiens;
- Travail de réflexion autour de la mise en place des groupes d'expression « parentalité » à la Maison d'arrêt d'Arras avec le SPIP d'Arras;
- Travail de réflexion autour de la mise en place d'un temps collectif autour du jeu de société à la Maison d'Arrêt d'Arras, avec le SPIP d'Arras.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

- Mise en place des groupes d'expression « parentalité » à la Maison d'Arrêt d'Arras;
- Travail autour de la mise en œuvre de la fête des pères à la Maison d'Arrêt d'Amiens;
- Mise en place des ateliers « jeux de société » à la Maison d'Arrêt d'Arras;
- Atelier de décoration d'une UVF (Unité de vie familiale) au CD de Bapaume;
- Consolidation des financements des REP.

Se rencontrer,
s'informer

Partage
d'expériences

Un moment
convivial entre
parents

Discuter



CJPP/PE

Contrôle Judiciaire avec Placement Probatoire/Placement Extérieur

Le CJPP est un dispositif expérimental de prise en charge d'une personne poursuivie pour des faits de violences conjugales. Issu du Grenelle sur les violences conjugales de 2019, le contrôle judiciaire avec placement probatoire du conjoint violent, d'abord expérimenté sur 2 territoires (Nîmes et Colmar), a été étendu à 8 autres sites, dont Amiens.

La personne accueillie a l'obligation de résider dans une structure et d'être prise en charge sur le plan sanitaire, social, éducatif et psychologique par une structure associative.

Le SPIP porte le Contrôle judiciaire.

La base légale au soutien de ce mécanisme expérimental est l'article 138 du code de procédure pénale relatif au contrôle judiciaire. Le dispositif est, selon le principe inhérent au contrôle judiciaire, une alternative à la détention provisoire.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

LE DISPOSITIF

Le contrôle judiciaire avec placement probatoire est une mesure pré-sentencielle (proaction), qui dans le respect du principe de la présomption d'innocence, constitue une alternative à la détention provisoire dans un contexte de violences conjugales. Il présente la particularité d'inclure comme modalité d'exécution de la mesure un hébergement (protection) dans un «établissement d'accueil adapté dans lequel la personne est tenue de résider», accompagné «d'une prise en charge sanitaire, sociale, éducative et psychologique» (probation).

En phase pré-sentencielle, la mesure peut être prononcée par 3 autorités judiciaires: Juge d'instruction, Juge des Libertés et de la Détention, Président d'audience correctionnelle.

En phase post-sentencielle, au stade du prononcé de la peine, 2 autorités juridiques sont susceptibles d'intervenir: le tribunal correctionnel dans le cadre d'un placement extérieur ab initio, le Juge de l'Application des Peines dans le cadre d'une décision d'aménagement de peine ou dans le cadre d'un renvoi pour comparution immédiate.

Le placement est adapté aux problématiques avec des obligations ciblées et une continuité entre la phase pré-sentencielle et post-sentencielle.

Admission et Accueil dans le service

L'orientation sur le service se fait uniquement sur décision judiciaire. A l'issue de l'audience au tribunal judiciaire d'Amiens, l'APRÉMIS prend en charge physiquement la PPSMJ. L'admission est suivie de l'installation dans l'hébergement. Chaque situation demande une adaptabilité en fonction des ressources familiales et personnelles et de l'état psychologique de la personne.

Un accompagnement complet et un suivi de la mesure par le SPIP

La PPSMJ bénéficie d'une prise en charge globale dispensée par l'APRÉMIS, dont le contrôle de la mesure est assuré par le SPIP.

Un travailleur social référent est désigné pour chaque personne placée. Un projet individualisé tenant compte de toutes les dimensions sociales, affectives, psychologiques, sanitaires, professionnelles et environnementales de la personne est co-construit avec le référent éducatif et le SPIP.

L'accompagnement se réalise au travers notamment:

- Des entretiens socio-éducatifs;
- Le maintien dans l'emploi ou l'accompagnement dans la recherche et l'accès à l'emploi;
- Prise en charge psychologique individuelle;
- Prise en charge sanitaire individuelle pour les problématiques addictives;
- Prise en charge collective: groupe de parole en co-animation avec une psychologue de l'association AGENA;
- En complément, des temps collectifs peuvent être proposés aux PPSMJ.

Fin de mesure/Comparution devant le tribunal correctionnel

La prise en charge prend fin le jour de l'audience de jugement s'il n'y a pas de condamnation à une peine de prison. En cas de condamnation, le juge a la possibilité de prononcer un placement à l'extérieur au sein de l'APRÉMIS pour assurer une continuité pré/post sentencielle.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

- Les Juges de l'Application des peines (du TJ d'Amiens et des autres tribunaux), ainsi que le Parquet en charge de l'exécution des peines du TJ d'Amiens;
- Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des départements orientant les PPSMJ et particulièrement le SPIP de la Somme;
- La Maison d'Arrêt d'Amiens;
- L'association Le Mail;
- L'association Addictions France;
- L'association AGENA.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

9 personnes accueillies dans le dispositif (9 hommes)

1 personne sortie du dispositif suite à son incarcération

Moyenne d'âge: **35,9** ans

Durée moyenne de présence: **168,56** jours soit 5,62 mois

Nombre d'accueils moyen: **1,66** accueils par mois

Taux d'occupation moyen par mois: **72%**

9 personnes en obligation de soins en addictologie (alcool et stupéfiant)

Au 31 décembre 2022, effectif de **9** personnes

ORGANIGRAMME PASJ JUIN 2023

LES FAITS MARQUANTS

- Lancement de l'expérimentation du CJPP sur Amiens avec la venue au Tribunal Judiciaire d'Isabelle ROME Haute-fonctionnaire chargée de l'égalité femmes-hommes au Ministère de la Justice;
- Travail de co-construction de la mise en place du dispositif avec le Tribunal Judiciaire, Le SPIP, Les associations de victime (AGENA et CIDFF) et APRÉMIS : élaboration d'une convention quadripartite;
- Premier accueil dans le dispositif en juillet 2022;
- Mise en place de formations autour des « auteurs de violences conjugales »;
- Mise en place d'une formation Animation d'un groupe de parole pour les auteurs de violences conjugales »;
- Participation volontaire des personnes accompagnées à l'opération « Nettoyons la nature » et « Journée du Patrimoine ».



Hébergement CJPP, bureau éducatif sur le site hébergement, salle commune, laverie

LES PERSPECTIVES POUR 2023

- Supervision sur des situations accompagnées;
- Poursuite de la formation autour des « auteurs de violences conjugales »;
- Mise en place d'un atelier d'écriture.



Nora HANNOU
Directrice-Adjointe

Arianne BODELOT
Responsable de Service
Éducatif

SERVICE PLACEMENT EXTERIEUR

Gaëlle DEQUEN Secrétaire
Charlotte JEROME Assistante de service social
Sabrina LEFEVRE Conseillère en éco. sociale et familiale
Laurent GAMBIER Éducateur spécialisé
Audrey MONTAGUT Éducatrice spécialisée
Léa SCHAAD Psychologue

SERVICE CJPP / PE

Gaëlle DEQUEN Secrétaire
Marion MAGNIER Éducatrice spécialisée
Anton VANICATTE Éducateur spécialisé
Léa SCHAAD Psychologue

SERVICE RELAIS ENFANTS PARENTS

Gaëlle DEQUEN Secrétaire
Céline HERNANDEZ Éducatrice spécialisée
Julie DEFOSSEZ Assistante de service social
Léa SCHAAD Psychologue
Bénévoles :
Sylviane VIDAL
Micheline PETIT
Marie-Louise BERNARD

SERVICE REPARATION PENALE MINEURS

Suzon VALANCHER Secrétaire
Corinne SOUPLY Éducatrice spécialisée
Benoit LAMBERT Éducateur spécialisé

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Océane GAILLET Apprentie secrétaire
Julie MORDACQUE Apprentie Éducatrice Spécialisée

7 PÔLE INSERTION DANS L'EMPLOI

ACI Menuiserie

ACI Bâtiment Second Œuvre

ACI Multisites

Préparer et Sécuriser l'entrée en SIAE

Organigramme



Le Pôle Insertion d'APRÉMIS a pour vocation de favoriser le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail. Il regroupe les trois Ateliers et Chantiers Insertion et depuis Juillet 2022 une action en partenariat avec le Conseil Départemental de la Somme visant à « Préparer et Sécuriser l'entrée en IAE ».

Les Ateliers et Chantiers Insertion d'APRÉMIS sont des dispositifs conventionnés par l'État au titre de l'Insertion par l'Activité Economique. Ils s'inscrivent pleinement dans le champs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ils constituent une première marche du retour à l'emploi, et s'adressent à des personnes sans emploi du territoire et désirant s'intégrer dans le monde du travail. Leur situation sociale et professionnelle nécessite un accueil et un accompagnement spécifique pour diverses raisons (logement, santé, finance, manque formation ou d'expérience, mobilité, isolement, linguistique...). Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, et suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion sur le marché traditionnel de l'emploi.

Notre vocation est de favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées: demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH ...), jeunes de moins de 26 ans sans qualification, personnes relevant du handicap, seniors, résidents des Quartiers Politique de la Ville, personnes sous protection internationale ou personnes sous mains de justice accompagnées dans le cadre du Placement Extérieur.

Les salariés sont embauchés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion à temps partiel (de 24h à 32h/hebdo). Pendant le parcours, nous organisons le suivi, l'accompagnement socioprofessionnel, l'encadrement technique et la formation.

La place du travail, comme élément déterminant d'une intégration sociale, est clairement mise en évidence au sein de nos ateliers et constitue une passerelle, un tremplin vers l'emploi.

Ainsi, en 2022, nos ACI ont accueilli 134 personnes, 63 salariés sont sortis en emploi ou formation (32% emploi durable - 11% emploi de transition - 24% sorties positives) soit 67% de sorties dynamiques.

ACI MENUISERIE

Fabrication en petites séries de mobiliers d'hébergement, de jardins - Créations sur mesure mobiliers de cuisine, salle de bain, dressing, bibliothèque ...

Tout au long du parcours, les salariés sont accompagnés sur la construction de leur projet professionnel et sont évalués régulièrement sur leurs compétences techniques et savoirs être. L'accompagnement global est réalisé de manière individualisée ou collective par les chargés d'insertion, les encadrants techniques insertion ou les partenaires de l'action pour lever les freins à l'emploi.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

7.36 ETP INSERTION RÉALISÉS - 19 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DONT :

- 12** nouveaux recrutés en 2022
- 11** bénéficiaires du RSA (58%)
- 7** résidents en quartier prioritaire de la Ville (37%)
- 4** jeunes de moins de 26 ans (21%)
- 3** salariés de plus de 50 ans (16%)
- 5** salariés sous-main de justice (26%)
- 7** salariés ont un statut réfugié / sous protection internationale (37%)
- 15** salariés étaient en recherche d'emploi (79%)
- 13** salariés n'ont aucun diplôme ou qualification (68%)



224 ENTRETIENS DE SUIVIS INDIVIDUELS SOCIOPROFESSIONNELS AVEC LES CHARGES D'INSERTION :

101 entretiens d'accompagnement social : aide et soutien dans les démarches administratives, aide à la gestion budgétaire, démarches d'accès au logement, démarches liées à la santé et aux soins, aide à l'ouverture de droits (CAF, Pole Emploi, Sécurité Sociale ...)

49 entretiens liés à la définition, élaboration du projet professionnel : projet formation, visites et découvertes des métiers et des formations...

35 entretiens de suivis professionnels : bilans réalisés avec les encadrants techniques pour évaluer les savoirs et les compétences acquises à travers l'activité de production Menuiserie.

20 entretiens liés à la préparation à la sortie en emploi : recherche et positionnement sur des offres d'emplois, orientations vers d'autres SIAE pour une suite de parcours, réactualisation ou élaboration du CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, bilan fin de parcours.

FORMATION DES SALARIÉS EN PARCOURS

2 actions «préparation au code de la route» avec les Robins des routes, mutualisées avec Somme Emploi Services : **6** salariés ont participé à cette action

2 salariés via la Plateforme de professionnalisation de l'IRIAE :

1 salarié sur l'action "Agent de propreté» - REAL Conseil

1 salarié sur l'action « Employé polyvalent + passage du CACES» - GRETA

RÉSULTATS D'INSERTION

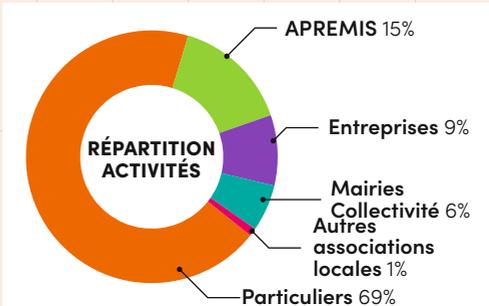
44% sorties dynamiques

Au total, 9 personnes sont sorties dont :

3 en emploi durable :

1 CDI et 2 CDD sur les métiers de menuisiers poseurs

1 autre sortie reconnue comme positive : déménagement hors département



Témoignage

« Je suis T. J'ai 34 ans et je suis Erythréen. Je suis arrivé en France en 2016. J'ai fait une formation de soudeur à l'AFPA avant d'arriver à APRÉMIS en février 2021. Je travaille en tant qu'aide menuisier avec Benoit. Il m'a appris à utiliser les machines et à fabriquer des meubles. Je sais utiliser la toupie, la plaqueuse, la dégauchisseuse, la scie à plat... Je travaille aussi avec les collègues. Après, j'aimerais rester au poste de menuisier bois si possible. Elodie m'aide pour ça. Mais aussi pour tout ce qui est papier. »

ACI

BÂTIMENT SECOND ŒUVRE

Travaux de rénovation de l'habitat : isolation, pose de revêtement de sol, de murs, maçonnerie, ravalement de façade, espaces verts, travaux de manutention ...

Tout au long du parcours, les salariés sont accompagnés sur la construction de leur projet professionnel et sont évalués régulièrement sur leurs compétences techniques et savoirs être. L'accompagnement global est réalisé de manière individualisée ou collective par les chargés d'insertion, les encadrants techniques insertion ou les partenaires de l'action pour lever les freins à l'emploi.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

9.83 ETP INSERTION RÉALISÉS
28 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DONT :

- 15** nouveaux recrutés en 2022
- 17** bénéficiaires du RSA (60%)
- 14** résidents en quartier prioritaire de la Ville (50%)
- 3** jeunes de moins de 26 ans (11%)
- 6** salariés de plus de 50 ans (21%)
- 7** salariés sous-main de justice (25%)
- 12** salariés ont un statut réfugié / sous protection internationale (43%)
- 23** salariés étaient en recherche d'emploi depuis plus de 12 mois (82%)
- 12** salariés n'ont aucun diplôme ou qualification (43%)

313 ENTRETIENS DE SUIVIS INDIVIDUELS SOCIOPROFESSIONNELS AVEC LES CHARGES D'INSERTION :

165 entretiens d'accompagnement social : aide et soutien dans les démarches administratives, aide à la gestion budgétaire,



démarches d'accès au logement, démarches liées à la santé et aux soins, aide à l'ouverture de droits (CAF, Pole Emploi, Sécurité Sociale ...)

57 entretiens liés à la définition et à l'élaboration du projet professionnel : projet formation, visites et découvertes des métiers et des formations...

66 entretiens de suivis professionnels : bilans réalisés avec les encadrants techniques pour évaluer les savoirs et les compétences acquises à travers l'activité de production Bâtiment

56 entretiens liés à la préparation à la sortie en emploi : recherche et positionnement sur des offres d'emplois, orientations vers d'autres SIAE pour une suite de parcours, réactualisation ou élaboration du CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, bilan fin de parcours.

FORMATION DES SALARIÉS EN PARCOURS :

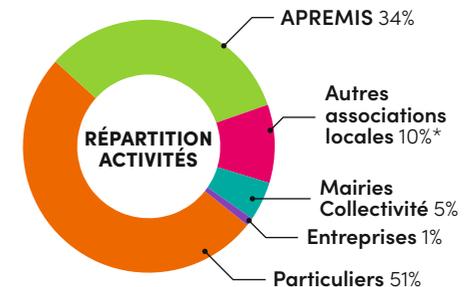
2 actions «préparation au code de la route» avec les Robins des routes, mutualisées avec Somme Emploi Services : **2** salariés ont participé à cette action.

2 salariés ont suivi une prestation Pôle Emploi : valoriser son image professionnelle.

RÉSULTATS D'INSERTION
33% sorties dynamiques

Au total, **12** personnes sont sorties dont **4** en emploi durable en CDD + 6 mois sur des postes de peintres, agents de propreté, agents de production à l'Aéronautique

RÉPARTITION DE L'ACTIVITE BATIMENT SECOND ŒUVRE :



* Un encadrant technique et 2 salariés en insertion interviennent une semaine par mois auprès de l'association APAP pour l'entretien et la rénovation de leurs logements (peinture, sols, ...)

Témoignage

« Je suis J. Je suis arrivée à APREMIS, atelier et chantier d'insertion second œuvre en septembre 2021. C'est pôle emploi qui m'a parlé de l'association. Cela faisait plusieurs années que j'étais sans emploi suite à des soucis de santé. D'ailleurs, avec l'aide d'Élodie ma conseillère en insertion professionnelle, on a mis en place une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé et on est en attente concernant une orientation possible et compatible avec mes restrictions. Elle m'aide essentiellement pour tout ce qui est administratif. Avec les encadrants, j'ai appris différentes activités telles que la peinture avec Solène, La plomberie, les prises de mesures, les découpes avec Frédéric. Ils ont su s'adapter à moi et moi aux activités. Je termine mon parcours au plus tard en septembre 2023 et espère rebondir. »

ACI MULTISITES

Atelier dédié aux personnes sous-main de justice accompagnées dans le cadre de l'aménagement de peine « le Placement Extérieur » mis en œuvre par l'équipe pluridisciplinaire du Pôle Accompagnement socio judiciaire de l'association.

Deux chargés d'insertion du Pôle Insertion dans l'Emploi (1.40 ETP) sont dédiés à cet atelier.

Cet atelier n'engendre aucune recette de production. Il s'appuie sur un partenariat avec Amiens Métropole. Les salariés.e.s en parcours travaillent 20 heures hebdomadaires pour leur permettre d'honorer leur rdv d'accompagnement. Ils sont mis en situation professionnelle auprès des services de la collectivité, sont encadrés par leurs équipes de permanents et évalués régulièrement par les chargés d'insertion.

Les postes proposés par la collectivité concernent les services de nettoyage urbain, d'entretien des équipements sportifs, restauration scolaire, maintenance de bâtiments et entretien des espaces verts. Par ailleurs, l'association a également accueilli un salarié en insertion sur un poste d'agent de propreté (35H/Hebdo) pour l'entretien des locaux. Il travaille en binôme avec l'agent de service de l'association.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

15.40 ETP INSERTION RÉALISÉS
88 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DONT :

51 nouveaux recrutés en 2022

55 bénéficiaires du RSA (63%)

5 personnes avec une RQTH (6%)

12 jeunes de moins de 26 ans (14%)

10 salariés de plus de 50 ans (11%)

76 salariés étaient sans emploi depuis plus de 12 mois (86%)

46 salariés n'ont aucun diplôme ou qualification (53%)

707 ENTRETIENS DE SUIVIS INDIVIDUELS SOCIOPROFESSIONNELS AVEC LES CHARGES D'INSERTION :

119 entretiens d'accompagnement social : aide et soutien dans les démarches administratives, démarches liées à la santé, aide à l'ouverture de droits (Pôle Emploi, Sécurité Sociale ...)

238 entretiens liés à la définition, élaboration du projet professionnel : projet formation, visites et découvertes des métiers et des formations...

281 entretiens de suivis professionnels : entretiens suivis, bilans, réalisés avec les Chefs d'équipe d'Amiens Métropole pour évaluer les savoir et les compétences acquises à travers l'activité de production.

124 entretiens liés à la préparation à la sortie en emploi : recherche et positionnement sur des offres d'emplois, orientations vers d'autres SIAE pour une suite de parcours, réactualisation ou élaboration du CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, bilan fin de parcours.

5 périodes d'immersion sur les métiers de la propreté, espaces verts et transports, réalisées avec les entreprises PREMIUM PROPLETE - GEIQ PROPLETE - ABC TRANSPORTS - SA GAMM VERT-TRANSPORTS JACOT

FORMATION DES SALARIÉS EN PARCOURS :

2 actions « préparation au code de la route » avec les Robins des routes, mutualisées avec Somme Emploi Services : 2 salariés ont participé

2 salariés via la Plateforme de professionnalisation de l'IRIAE :

- 2 salariés sur l'action « Employé polyvalent + passage du CACES » - GRETA ;
- 3 salariés sur l'action « Métier de la logistique + CACES » - PROMEO.

RESULTATS D'INSERTION

72 % sorties dynamiques. Au total, 45 personnes sont sorties, dont :

- **28%** en emploi durable : 5 CDI - 8 CDD
- **15%** en emploi de transition : 7 CDD de moins de 6 mois
- **29%** en autres sorties reconnues comme positives (déménagement hors département)



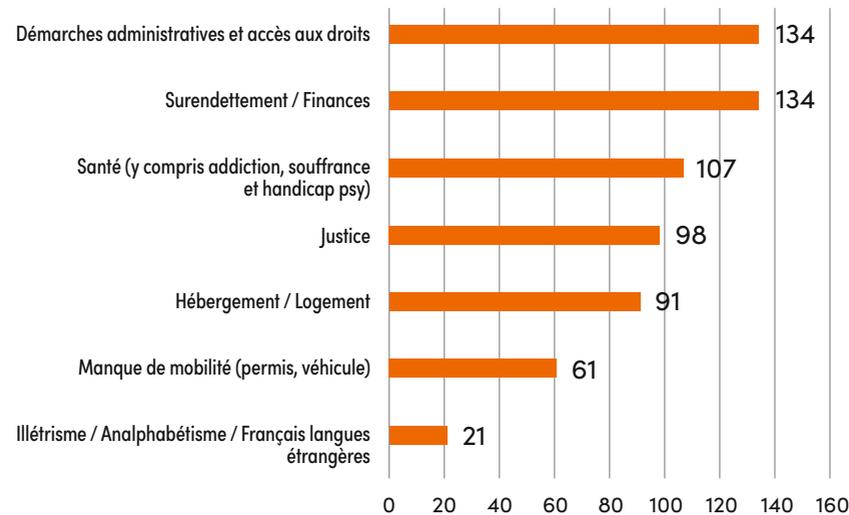
Témoignage

« Moi c'est F. et mon parcours avant d'arriver à APRÉMIS a été d'avoir cumulé plusieurs emplois depuis 1977. Mon dernier travail était cariste dans une verrerie. La vie a fait que je suis allé en détention et c'est là-bas que j'ai entendu parler d'APRÉMIS. Le bouche à oreille a fait que je suis arrivé en mai 2019. J'ai d'abord débuté sur l'ACI multisites, en tant qu'agent espace vert au cimetière. Puis j'ai intégré l'équipe de Christelle au poste d'agent d'entretien des locaux, elle a su m'accompagner dans ce métier. J'ai aussi été suivi par un référent éducatif et madame Philippe- Conseillère en insertion professionnelle. Maintenant, je le suis par Elodie. Cela m'aide pour l'autonomie. L'objectif final est de finir ma carrière au sein de l'association me restant quelques mois avant la retraite. L'équipe reste toujours à l'écoute et j'en suis très reconnaissant ! Merci de m'avoir fait confiance ! »

ACI MENUISERIE - BATÎMENT SECOND ŒUVRE - MULTISITE

LES FREINS A L'EMPLOI

Les freins à l'emploi (nombre de personnes concernées)



LES ACTIONS COLLECTIVES

Ateliers collectifs animés par les chargés d'insertion sur différentes thématiques :

- Atelier « Aide à la gestion budgétaire » en partenariat avec l'association CYPRES : 19 participants ;
- Bilan de santé en partenariat avec la CPAM : 8 salariés ont réalisé un bilan ;
- Atelier « Réactualisation CV » : 56 participants ;
- Atelier « Préparations aux JOBDATING » : 48 participants ;
- Atelier « Aide à la création d'entreprise » en partenariat avec CITE LAB : 4 participants.



Mise en place de session de recrutements par les chargés d'insertion avec les agences intérim du territoire :

- LIP INTERIM et CRIT INTERIM : 7 participants ;
- WIB EMPLOI : 7 participants ;

- RANDSTAD : 4 Participants ;
- SODEXO : Métier de la restauration : 4 participants ;
- GEIQ PROPLETE : 2 participants.

Participation aux FORUM/SALONS organisés sur le territoire :

- CCI Event Job à Mégacité ;
- 24H de l'emploi et de la formation à la Licorne ;
- Forum emploi à Shopping promenade - Amiens Nord ;
- Forum emploi à Auchan - Amiens Sud ;
- Portes ouvertes de l'AFPA sur les métiers de la Soudure et du BTP ;
- Participation au TP TOUR : rencontre avec les écoles, centres de formation, entreprises et partenaires institutionnels du territoire pour faire découvrir les métiers des Travaux Publics ;
- Action « Décroche ton job » mis en place par Pôle Emploi pour 4 salariés ;
- POEC « Métier Cariste » - FUGA Formation : 1 participant.

RENCONTRES AVEC LES

PARTENAIRES DU TERRITOIRE

ET VISITE DE NOS ATELIERS

- Participation à la Semaine « Réussir sans attendre » en partenariat avec le Conseil Départemental Visite des ateliers par un groupe de bénéficiaires du RSA ;
- Action du PLIE « Le Genre de l'Emploi » : accueil de 9 femmes afin de les sensibiliser aux métiers du BTP et de la Menuiserie ;
- RANDSTAD : modalité de recrutement, type de profil recherché ;
- COACH CARRIERE : présentation de leur activité ;



- CREPI Hauts de France : présentation de leur activité ;
- Les centres de formations : AFPA, GRETA, FUGA : présentation de leurs offres de formations ;
- Les agences Intérim RANDSTAD, CAP INTERIM : pour connaître leurs modalités de recrutement, types de profils recherchés, ...
- ENVIE EI : Pour des suites de parcours en entreprise d'insertion sur l'activité de réparation électroménager ;
- Groupe ELISE : Echange sur leur besoin en recrutement et organisation de visite d'entreprise pour faire découvrir leur métier ;
- CREHPSY Hauts-de-France : Sensibilisation au handicap psychique et Emploi ;
- Rencontre des entreprises du bassin amiénois pour l'organisation de don pour le Noël solidaire ;
- Participation aux réunions d'animations territoriales du secteur Nord dans le cadre du contrat de ville.

ACI MENUISERIE - BATÎMENT SECOND ŒUVRE - MULTISITE



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Suite aux audits menés en 2022, le conseil d'administration de l'association a décidé de cesser l'activité de fabrication de mobilier pour l'ACI Menuiserie en 2023;
- Mise en place d'un Dressing Job solidaire grâce à des dons pour permettre aux salariés en insertion de se vêtir correctement pour les entretiens d'embauche.
- Organisation d'un Noël solidaire : chaque salarié a eu un cadeau issu de don des entreprises partenaires.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ :

- Organiser l'arrêt progressif de la fabrication de mobilier sur l'ACI Menuiserie courant du 1er semestre 2023;
- Organiser le déménagement du Pôle;
- Retravailler les outils de communication pour une meilleure lisibilité de nos activités;
- Démarcher les entreprises spécialisées dans la distribution et pose de menuiseries intérieures/extérieures pour développer l'activité de pose et la menuiserie de chantier;
- Organiser et poursuivre les actions de prospection pour l'ACI Bâtiment Second Œuvre : veille sur les appels d'offres, démarcher les communes autour d'Amiens;
- Évaluer les besoins techniques internes à l'association que l'ACI Second Œuvre pourrait réaliser;
- Étudier l'opportunité d'une diversification de l'activité.

CONSOLIDER L'ORGANISATION DU PÔLE ET SES MISSIONS :

- Construire une ambition nouvelle pour APRÉMIS : des ACI vers APRÉMIS EMPLOI;
- Consolider les outils de suivi commercial et financier;
- Poursuivre nos efforts pour l'accueil et l'accompagnement des publics cibles, bénéficiaires du RSA et personnes résidents en quartier politique de la ville. S'appuyer sur l'action portée avec le Conseil départemental de la Somme « Préparer et sécuriser l'entrée en IAE »;

- Renforcer l'accompagnement des salariés en insertion : mettre en place des actions favorisant la levée des freins périphériques à l'emploi :
 - **Numérique** : Mettre en place des sessions d'initiation au numérique pour sensibiliser les salariés en insertion aux usages du numérique,
 - **Mobilité** : Renouveler l'action "Préparation au code de la route" avec l'association les Robins des Routes et Somme Emploi services. S'informer sur les ressources mobilisables et les aides de financements existantes sur le territoire notamment via les deux nouvelles plateformes mobilités,
 - **Formation** : Former le plus grand nombre de salariés notamment via

la plateforme de professionnalisation de l'Inter Réseaux IAE - Étudier la possibilité de mettre en place une formation Français Langues Étrangères.

INNOVER ET COOPÉRER :

- Développer les actions d'accompagnement vers l'emploi sur la base de la nouvelle action « préparer l'entrée en SIAE »;
- Poursuivre le partenariat Passerelles vers l'emploi 80 avec OZANGE et SOMME EMPLOI SERVICES;
- Poursuivre notre participation au Club Samaritain IAE.

LES PARTENAIRES DES ACI



LES FINANCEURS DES ACI



Nos ateliers & chantiers insertion Menuiserie, Bâtiment Second Œuvre et Multisite sont cofinancés par le Fond Social Européen

PRÉPARER ET SÉCURISER L'ENTRÉE EN S.I.A.E

Depuis le mois de juillet 2022, Le Pôle Insertion dans l'Emploi porte l'action « Préparer et Sécuriser l'entrée en Structures d'Insertion par l'Activité Economique » dans le cadre de l'Appel à projets Insertion 2022-2025 du Conseil Départemental de la Somme.



Cette action vise à mettre en place un parcours d'accès à l'emploi afin de préparer les bénéficiaires à intégrer une SIAE et assurer un maintien dans l'emploi. Les objectifs généraux sont :

- Faire découvrir les SIAE du Territoire: métiers, activités, parcours proposés...;
- Comprendre le contrat de travail, connaître ses droits et devoirs, travailler le savoir-être et la posture professionnelle;
- Identifier et valoriser les compétences acquises et travailler le CV;
- Faire connaître la plateforme de l'inclusion pour faciliter et suivre les candidatures;
- Préparer le public à l'entretien de recrutement;
- Identifier les leviers d'action.

L'action se déroule sur une durée de trois mois avec six ateliers collectifs, des visites des SIAE du territoire mais aussi des entretiens individuels (3 au minimum: diagnostic, bilan mi-parcours, bilan fin de parcours).

Un Job Dating spécifique IAE est mis en place à la fin de l'action pour favoriser le recrutement des publics en SIAE.

Les chargées d'insertion rendent régulièrement compte de l'avancée du parcours du bénéficiaire au référent/prescripteur pour permettre la co-construction de parcours.

Une veille est mise en œuvre un mois après la fin de l'action

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

Les services publics de l'emploi (partenaires et orienteurs):

- Le Conseil Départemental de la Somme;
- Le PLIE: intervention lors d'une réunion d'équipe;

- Mission Locale Etouvie: intervention lors d'une réunion d'équipe;
- Pôle Emploi Millevoeye: intervention et présentation en agence auprès de 3 conseillers sur accompagnement global;
- Pôle Emploi Tellier: intervention en visio sur une réunion d'équipe;
- Pôle Emploi Dury: intervention et présentation en agence auprès des 4 conseillers sur l'accompagnement global et communication auprès de contacts par mail;
- Les associations locales: L'APAP, Force Picardie, Accueil et Promotion, Les CHRS de l'ILOT: Les Augustins, La Passerelle, Thuillier - Les services différents services de L'APRÉMIS: PHLA, Pôle Asile, PASJ.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

En 2022, **16** personnes ont été reçues en Entretien Diagnostic dans le but d'intégrer l'action dont :

- **11** hommes et **5** femmes
- **14** allocataires du RSA (88%)
- **1** jeune NEET (ni emploi, ni étude ni formation)
- **1** personne ayant une reconnaissance Travailleur Handicapé
- **8** visites d'associations/chantiers d'insertion avec les bénéficiaires
- **28** interventions chez les partenaires : organismes de formation, partenaires de l'emploi, CHRS

Suite à la phase de diagnostic, **3** personnes n'ont pas souhaité intégrer l'action. Elle a débuté en octobre 2022 avec 13 participants.

LES PRINCIPAUX FREINS

IDENTIFIES DES PERSONNES

ACCUEILLIES

- Cognitif et savoirs (31,25% - 5 personnes): Cette catégorie regroupe les problématiques de maîtrise de la langue Française qui est la plus représentative sur l'ensemble;
- Chômage de longue durée (31,25% 5 personnes): Cette catégorie est aussi très représentée. Elle montre les fragilités des personnes concernant la confiance en soi, la valorisation de leurs compétences, apprentissage des codes de l'environnement de travail et aussi la connaissance des techniques de recherche d'emploi;
- Problématique en lien avec le logement (12,5% - 2 personnes): cette catégorie montre les difficultés sociales des personnes. Ces freins sont travaillés en parallèle avec le référent du participant;
- Santé et handicap (12,5% - 2 personnes): cette catégorie montre les difficultés de certaines personnes à s'insérer sur le marché du travail suite à des problématiques de santé et de handicap. Dans ce cas, le parcours permet aux personnes de comprendre les contraintes de certaines activités et l'adaptation que celles-ci nécessitent.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

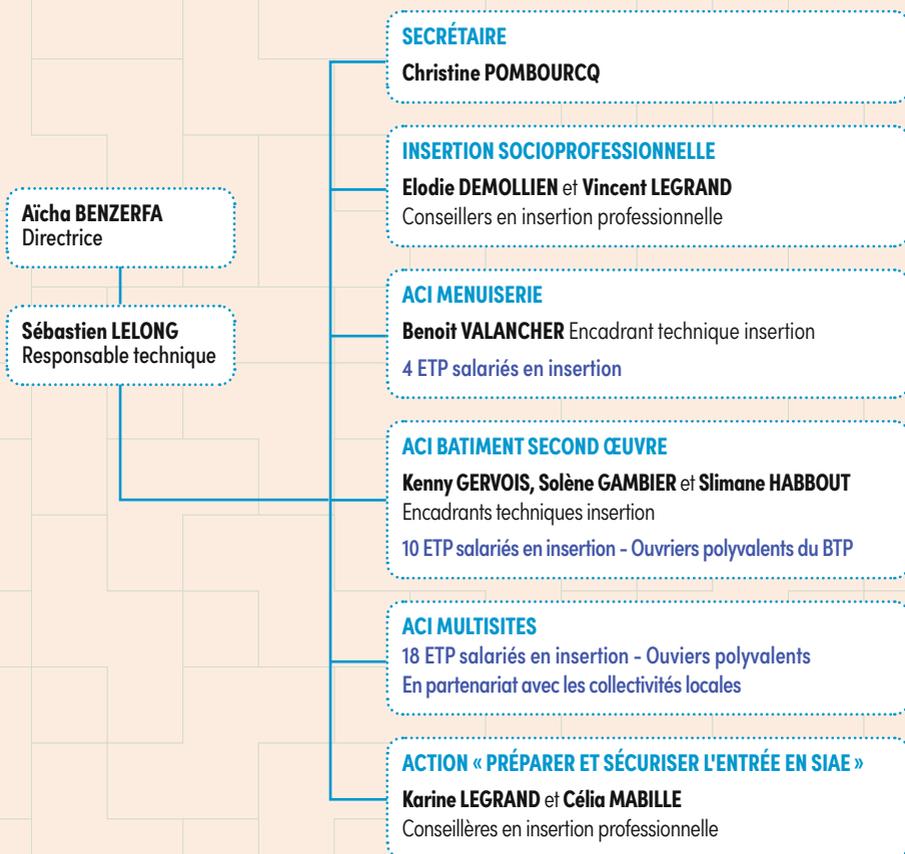
- Poursuivre les rencontres auprès des partenaires du territoire pour présenter l'action et favoriser les orientations du public en recherche d'emploi. Des rencontres sont d'ores et déjà programmées sur le 1er trimestre 2023.
- Un Job Dating spécifique IAE est prévu le 19 janvier 2023, afin de répondre aux

LES FINANCEURS DE L'ACTION

besoins de recrutement des structures en ce début d'année et favoriser le recrutement des premiers bénéficiaires de l'action. Seront présents : OZANGE, LES ATELIERS DE L'ILOT, INTERINSER, LES ASTELLES, AMIENS AVENIR JEUNES, PEP80. D'autres sessions de recrutement sont programmées sur l'année 2023;

- Poursuivre le partenariat avec les structures de l'IAE amiénoises pour l'organisation de visites et de présentations de leurs activités, d'échanges entre conseillers en insertion et participants de l'action.

ORGANIGRAMME PÔLE INSERTION DANS L'EMPLOI JUIN 2023



8

PAM

PÔLE ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION

ASLA Accompagnement Social pour un Logement Adapté

AHLPE Amélioration de l'Habitat et Lutte contre la Précarité Énergétique

GLHA Gestion Locative Habitat Adapté

ASP BRSA Accompagnement Social et Professionnel

Organigramme



ASLA

Service Accompagnement Social pour un Logement Adapté

Les actions qui composent l'ASLA ont pour objectifs :

- *Le relogement rapide et durable des personnes sans domicile grâce à un accompagnement adapté, dans le cadre du Plan Logement d'Abord. Il s'agit d'accompagner les ménages dans des réalisations administratives, techniques et organisationnelles, visant l'investissement et l'appropriation de leur lieu de vie.*
- *Le maintien et l'amélioration du logement par un suivi social ASLL. Des améliorations techniques peuvent être réalisées, favorisant le maintien ou l'accès à un habitat décent et adapté, et aussi par l'apport d'un appui opérationnel au déménagement. Un accompagnement à la réalisation de travaux d'amélioration peut être proposé aux propriétaires occupants en difficulté, après diagnostic et production d'une étude de faisabilité.*

Ce service regroupe 5 actions conventionnées :

- **L'Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté –ASTHA**, qui cible des ménages relevant du PDALHPD, vivant dans un logement devenu inadapté, ou étant menacés dans leur statut d'occupant ;
- **L'Accompagnement Pour un Logement Pérenne – APLP** – qui cible des ménages sortant de structures d'hébergement, de résidences sociales ou d'un hébergement amical ou familial lors de leur accès au logement ;
- **La Gestion Locative Adaptée DALO** destinée aux ménages reconnus prioritaires et auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du Droit Au Logement Opposable ;
- **L'Accompagnement Social Lié au Logement – Action Logement** au bénéfice de salariés en difficulté afin qu'ils puissent accéder et/ou se maintenir dans un logement durablement ;
- **L'ASLL – 3F Notre Logis** au profit de locataires de ce bailleur afin de restaurer une situation locative mise à mal.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

LES PARTENAIRES DE L'ACTION :

Les Services du Conseil Départemental de la Somme (Territoires d'Action Sociale, Pôle Logement Habitat et FSL), les bailleurs sociaux et privés, les CCAS du Département, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, la Commission de Médiation DALO, la D.D.E.T.S., l'APAP, l'ANAH, Réseau Eco-Habitat, les services des collectivités et l'ensemble des structures et associations d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion sociale du Département.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE :

Pour l'ensemble des actions ASLA, un total de **246** ménages accompagnés, permettant ou facilitant leur accès et/ou maintien dans le logement.

Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté

89 ménages ont été accompagnés à la résolution de difficultés permettant ainsi le maintien de leur statut de locataire ou de propriétaire. Notre intervention sociale liée au logement a intégré :

3 accompagnements au « déménagement »

16 accompagnements au « désencombrement »

17 accompagnements « participations aux petits travaux »

42 accompagnements en lien avec un projet de travaux pour engager des travaux conséquents d'amélioration de l'habitat. Ces accompagnements s'exercent pour la réalisation d'une étude de faisabilité définie pour engager des travaux conséquents d'amélioration de l'habitat.

Accompagnement Pour un Logement Pérenne

121 ménages accompagnés dans leur accès au logement au sortir de leur situation d'hébergement en activant majoritairement un soutien administratif et budgétaire, et également une aide technique dans l'investissement de l'appartement par la réalisation de travaux d'aménagement, d'optimisation et d'embellissement des espaces. Un axe acquisition de mobilier à moindre coût qui profite à de nombreux ménages bénéficiant ainsi de la distribution de meubles.

Gestion Locative Adaptée DALO : Sur préconisation de la Commission de Médiation DALO, **20** ménages accompagnés dans le cadre de leur relogement prioritaire.

Accompagnement Social Lié au Logement – Action Logement

13 ménages accompagnés (salariés – demandeurs d'emploi) particulièrement au regard de leurs difficultés budgétaires mettant en péril leur situation par rapport au logement.

Accompagnement Social Lié au Logement – 3F Notre Logis

3 locataires accompagnés en rapport à des difficultés tant financières que d'occupation du logement.

LES FAITS MARQUANTS

DE L'ANNÉE

C'est la dernière année d'activité de l'ASTHA. Les modalités de mise en œuvre du type d'ASLL qu'est l'Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté ont fait sa légitimité et sa reconnaissance auprès des partenaires et

des ménages sur l'ensemble du territoire samarien durant 6 années.

Nous restons convaincus de l'intérêt de pouvoir associer à une intervention sociale spécialisée sur les thématiques d'accompagnement à domicile en lien avec le logement, les interventions complémentaires des Intervenants Techniques Sociaux qui contribuent à l'investissement effectif des bénéficiaires dans leur logement, à la qualité de la relation avec le bailleur et donc au maintien dans le logement.

Il en va de même de l'intervention du Chargé d'Opération Habitat Adapté qui permet d'accompagner des propriétaires occupants de logements très dégradés vers des projets conséquents d'amélioration indispensables de leur

logement (sortie de précarité énergétique et éléments de confort).

LES PERSPECTIVES POUR 2023

En 2023, le Conseil Départemental de la Somme ne souhaite plus recourir aux associations pour mener les mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement. Finalement, au cours du 1^{er} trimestre 2023, il conventionnera de gré à gré avec APRÉMIS pour la mise en place de 3 actions « techniques » venant en appui de l'accompagnement social mené par les Assistantes Sociales des territoires. Ces 3 actions d'accompagnements « Logement » se mettent en place à compter du 1^{er} avril 2023 pour une durée d'un an.

Témoignages

Quelques points clés pour accompagner les changements :

Accepter le changement c'est avant tout comprendre ce qui pose problème dans l'organisation actuelle. Mettre en avant les problèmes de sécurité ou de santé par exemple (dans le cas de logements très encombrés, de problèmes d'hygiène ...).

Il est nécessaire que le bénéficiaire s'approprie les modifications nécessaires et donc qu'il comprenne le but.

La pédagogie se veut interrogative. Le recueil des indicateurs sur le parcours de vie permet de proposer un accompagnement au plus proche de l'identité et du mode de vie des occupants.

MONSIEUR D : *« J'ai honte de vous faire entrer dans mon logement »*

MADAME P : *« il faut trier, mais je ne sais pas par où commencer »*

MONSIEUR F : *« j'ai passé une partie de ma vie derrière les barreaux, mon logement, je veux qu'il respire la nature »*

Donner, autant que possible, une vision du déroulement de l'action. Par des calendriers et des échéanciers, les intervenants donnent une visibilité au projet et le cadre dans le temps. Essayer aussi de donner un aperçu rapide des bénéfices du changement. Sur une demi-journée, voire une journée, mener une action sur une partie du logement qui va permettre un résultat visible, une stimulation de la motivation. Il s'agit d'impulser une dynamique.

MONSIEUR D : *« vous venez rythmer ma semaine »*

MONSIEUR F : *« merci de m'avoir laissé le temps »*

Rassurer, donner confiance, mettre en lumière le travail accompli, le valoriser... c'est renforcer la prise d'assurance pour les ménages accompagnés. Sans omettre les compétences acquises en matière technique qui peuvent être un tremplin vers d'autres réalisations ou envie de perfectionnement.

MADAME R : *« merci de m'avoir fait confiance »*

MONSIEUR C : *« je me sens utile »*

MONSIEUR F : *« ça change ! »*

MONSIEUR ET MADAME G : *« on a réussi ! »*

MADAME G : *« je ne pensais pas être capable de faire aussi bien, finalement ce n'est pas si compliqué ! »*

« C'est trop beau ! Heureusement que vous étiez là, seul je n'y serais pas parvenu. C'est quand même technique mais j'ai vu comment ça fonctionnait. »

AHLPE

Service Amélioration de l'Habitat et Lutte contre la Précarité Énergétique

Les actions qui composent le service AHLPE ont pour objectifs :

- Inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau afin de maîtriser leur facture et particulièrement d'éviter les réductions ou coupures d'énergie.
- Conseiller et accompagner les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation de leur logement

Inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau :

Les actions de **Médiation Sociale Énergie** s'exercent dans le cadre de conventions spécifiques :

- **L'Action de Lutte contre la Précarité Énergétique avec le Conseil Départemental de la Somme** qui cible des ménages relevant du PDALHPD ayant sollicité une aide du Fonds Solidarité à l'Énergie. Un accompagnement renforcé peut être proposé aux locataires du parc privé afin d'inciter leurs propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration énergétique du logement ;
- **Une convention partenariale de lutte contre la précarité énergétique avec EDF** qui vise des publics en difficultés dans le paiement de leurs factures d'énergie en exerçant une médiation à la fois postée et sortante. Une extension de cette action consiste à joindre les CCAS des communes pour les-

quelles des ménages sont identifiés en impayé de leur facture pour proposer notre intervention ;

- Une **convention avec ENEDIS** qui consiste à prévenir préalablement les ménages allant être en coupure d'énergie pour rechercher une dernière solution à cet ultimatum ;
- Des conventions pour des actions ponctuelles vers les clients d'**ENGIE** et de la **SICAE** en terme de prévention, de recherche de solutions ainsi que sur l'utilisation du Chèque Énergie.

Conseiller et accompagner les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation de leur logement :

- **Les Conseillers France Rénov'**, intégrés dans le réseau des Espaces Conseil France Rénov', interviennent pour faciliter la réalisation de travaux chez des particuliers, en les conseillant techniquement et en les orientant vers les dispositifs d'aides financières (ANAH, SPEE, Maprimrenov, ...);
- Nous collaborons activement à la dynamique et à l'animation des GUH d'Amiens Métropole (LAURE) et du PNR Baie de Somme Trois Vallées (Communautés de Communes du Vimeu, CAB Abbeville, Ponthieu-Marquenterre) ainsi qu'auprès du Bureau de l'Habitat du Grand Roye ;
- Ces missions sont en lien avec **l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** auprès des ménages aux faibles revenus, que nous assurons en tant qu'opérateur ANAH.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

Pour l'ensemble des actions de **Médiation Sociale Énergie**, **2 033 ménages** accompagnés et/ou contactés :

118 ménages rencontrés et accompagnés dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental. Ce sont **43 « Kits énergie »** qui ont été installés à domicile. Nous informons systématiquement les ménages éligibles au **Chèque Énergie**.

Nous avons contacté ou rencontré **758** ménages, orientés par **EDF** et la **SICAE**.

600 ménages joints par téléphone (convention **ENGIE**) pour faciliter la mise en place du Chèque Énergie en mars et avril, et suivi d'une médiation si cela s'avérait nécessaire.

557 déplacements à domicile dans le cadre de l'action de prévention aux coupures d'énergie **ENEDIS**.

Pour l'ensemble des missions d'information, de conseil et d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat : **2 007** ménages impactés.

Les Chargés d'Opération Rénovation Énergétique interviennent sur des événements spécifiques à leur mission (radio, Salon de l'Habitat, informations collectives ...) impactant **1 140 contacts** en plus des permanences téléphoniques **Conseiller France Rénov'** et physiques (**LAURE – GUH BS3V**), qui totalisent **787 informations et/ou Conseils**.

Avec l'intervention du Chargé d'Opération Habitat Adapté (ASTHA), ce sont près de **80 ménages** qui sont **accompagnés** dans leur projet de travaux en **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**.

LES FINANCEURS DE L'ACTION



LES PARTENAIRES DE L'ACTION

Les Territoires d'Action Sociale du Conseil Départemental de la Somme, les CCAS du Département, les services de l'ANAH, SOLIHA Somme.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Associé à SOLIHA Somme et l'ADIL80, nous avons conclu une convention cadre relative au Guichet Unique de l'Habitat de Picardie Maritime avec le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées. Celle-ci a été signée le 24 janvier 2022.

Opérationnel dès le début 2022, nous avons préparé conjointement la mise en place du dispositif.

Pour ce faire, les éléments essentiels ont été de :

- Convaincre et rallier l'ensemble des collectivités à la démarche ;
- Définir l'organisation complète du dispositif et la place de chacun ;
- Organiser et coordonner ensemble les activités et les outils de reporting ;
- Communiquer vers les partenaires ;
- Créer un numéro dédié pour joindre le GUH et organiser les relais de la téléphonie ;
- Créer un comité de suivi du dispositif ;
- Déterminer un nom accrocheur au GUH ;
- Développer les outils de communication et une page internet dédiée.

Le jeudi 24 novembre 2022, a eu lieu la 2ème édition de la Journée Nationale contre la précarité énergétique. Associé à d'autres acteurs du département de la Somme (ADIL, La Fresque du Climat, SOLIHA, ANAH), coordonnées par la Chargée de Mission « Savoir Habiter », l'ensemble de l'équipe **AHLPE** était présente aux Halles du Beffroi à Amiens pour accueillir le public sur un forum avec un espace ludique et une exposition (visible du 16 novembre au 24 novembre) pour échanger sur le sujet de la précarité énergétique et répondre à

toutes les questions. Nous avons apporté les renseignements nécessaires sur toutes les aides mobilisables pour améliorer les logements.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Dans le cadre de son Programme d'Intérêt Général, Amiens Métropole a décidé de recourir à un opérateur afin de réaliser sur une période de 4 ans, la mission « **Accompagnement des habitants d'Amiens Métropole dans la réalisation de travaux de rénovation de leurs logements** ». La collectivité a retenu la proposition présentée par le groupement solidaire que nous avons constitué, à savoir l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France, SOLIHA Somme et APRÉMIS.

L'objectif de cette mission est l'amélioration de 800 logements par an et se décline de la manière suivante :

- 4 800 diagnostics chez des propriétaires et 10 en copropriété ;
 - 3 300 ménages accompagnés dans leurs projets de travaux.
- Notre mission d'accompagnement des ménages se décline entre autres sur les thématiques suivantes :
- La rénovation énergétique et la lutte contre la précarité énergétique ;
 - La résorption de l'habitat indigne et insalubre ;
 - L'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap ;
 - La résorption de la vacance des logements.

GLHA

Service Gestion Locative Habitat Adapté

L'agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion nous permet de répondre aux difficiles situations de mal-logement en intervenant dans la production de baux à réhabilitation dont nous assurons ensuite la Gestion Locative. Cela ouvre aussi l'accès à des montages PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) adaptés que nous avons mis en œuvre en faveur des populations des Gens du Voyage sédentarisés. Cela s'opère dans la continuité de la gestion d'aires d'accueil de moyens séjours et de Terrains Familiaux.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE :

77 ménages bénéficiaires d'un habitat adapté.
C'est la gestion pour la Ville d'Amiens de 3 terrains familiaux occupés par **10 ménages** et pour la Communauté de Com-

munes du Val de Somme d'une aire de moyens séjours sise à Corbie. C'est au total **44 ménages**, soit **126 personnes distinctes**, qui ont séjourné (**44 séjours**) sur cette aire d'accueil tout au long de l'année.

La gestion locative de notre parc de logements individuels constitué par « bail à réhabilitation », essentiellement en zone rurale, bénéficie à **16 locataires**. 2 baux sont arrivés à leur terme et ont été restitués à leur propriétaire, l'un étant un particulier, l'autre une commune rurale. Depuis juin 2021, nous assurons la location de **7 logements adaptés** au Gens du Voyage sédentarisés, Allée des Jachères dans le quartier Renancourt à Amiens.



LES FINANCEURS DE L'ACTION

ASP BRSA

Accompagnement Social et Professionnel de Bénéficiaires du RSA

Intégrée à un groupement de 10 associations dans le cadre d'un marché de prestation pour le Conseil Départemental afin d'exercer une mission de Référence RSA sur la Métropole amiénoise, cette action vise à favoriser la dynamique d'insertion des bénéficiaires du RSA en leur proposant un accompagnement vers l'emploi et la formation tout en appréhendant la gestion des facteurs environnants (mobilité, garde d'enfants, logement...) et en mobilisant les actions d'insertion et les dispositifs nécessaires.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

Dans le cadre d'un marché de prestations, la MLIFE GRAND AMIÉNOIS est désignée mandataire du groupement d'associations cotraitantes : AAJ – APFE – APAP – FORCE PICARDIE – APRÉMIS – SYNAPSE 3i – AEFTI – RELAIS SOCIAL – COMPETENCES PLURIELLES

Un nombre conséquent de dispositifs et d'associations est sollicité, de manière non-exhaustive, nous citerons : COACHING, AEFTI, CYPRES, MAISONS FRANCE SERVICES, ESPOIR 80, BGE, PÔLE EMPLOI, SIAE, AVA, RELAIS SOCIAL, CARDAN, CADHRAN, ALCO, CPAM, UFOLEP, JARDIN BLEU, EPICERIE SOLIDAIRE, SALON DES MÉTIERS, CHAMBRE DU COMMERCE, CITE LAB, PLIE, ASL80, PROMAN, ADECCO, etc. ...

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

152 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés par nos deux Référents RSA durant la 3ème année du marché de prestation pour le Conseil Départemental de la Somme. Ces accompagnements s'opèrent à travers la signature d'un Contrat d'Engagement Réciproque et se finalisent 6 mois plus tard à travers la formalisation d'un bilan.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

La prolongation du marché de prestation par un avenant de 6 mois différant son échéance au 31/08/2023. Parallèlement, le groupement d'associations s'est maintenu pour répondre à l'Appel à Projet du Conseil Départemental de la Somme pour mener le même type de prestations à compter du 1^{er} septembre 2023 pour une durée de 3 ans. La désignation du candidat retenu est attendu avant l'été.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

SAVOIR HABITER

L'action SAVOIR HABITER a débuté en mars 2022. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes accompagnées ainsi qu'aux intervenants de l'association. Afin de déterminer les besoins autour de ce projet expérimental, l'ensemble des équipes de l'association a été rencontré.

Ainsi, grâce au diagnostic mené, les objectifs de cette action ont été affinés et déterminés :

- **Création d'outils pédagogiques** à destination des personnes accompagnées, mais aussi à destination des salariés de l'association. Les outils pédagogiques viennent renforcer les informations transmises aux personnes accompagnées sous un format FALC (Facile à Lire et à Comprendre). Les outils pédagogiques destinés aux professionnels permettent de soutenir ceux-ci dans leurs accompagnements au quotidien;

- **Animation d'actions collectives** pour l'ensemble des personnes accompagnées. Les actions collectives permettent d'aborder plusieurs thématiques autour du Savoir Habiter. Les échanges en collectif permettent aux personnes de partager leur expérience, leur questionnement et d'avancer dans leur projet autour du logement. Le partage des savoirs-être et des savoirs-faire est une plus-value dans l'accompagnement individualisé;
- **Réduction de la fracture numérique** afin de permettre aux personnes une meilleure gestion des démarches dématérialisées de manière autonome. Pour cela, une salle informatique nomade a été pensée au sein de l'association pour permettre aux personnes accompagnées d'expérimenter par elles-mêmes les démarches dématérialisées, avec le soutien de leur référent éducatif. La mise en place d'ateliers numériques est un axe majeur pour permettre aux personnes de gagner en compétences numériques.

LES FINANCEURS DE L'ACTION

LES PARTENAIRES DE L'ACTION

La SIP dans le cadre de la mise à disposition de leur local situé au 8 allée Eugène Varlin sur le secteur d'Etouvie.

La MDSI de Péronne pour la mise à disposition d'une salle au sein de leurs locaux ainsi que l'ouverture de nos actions collectives à leurs bénéficiaires.

L'URIOPSS pour le déploiement d'ateliers numériques au bénéfice des personnes accompagnées par notre association, en lien avec leur projet PRINT.

Le CCAS d'Amiens pour l'orientation de nos bénéficiaires vers leurs ateliers numériques.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

23 outils pédagogiques ont été créés au cours de l'année.

21 actions collectives sur 30 programmées ont eu lieu entre juin et décembre 2022. Les thématiques étaient les suivantes :

- L'appropriation et la vie dans le logement;
- Les droits et devoirs du locataire;
- Les préalables pour l'accès au logement;
- Les économies d'énergie et les éco gestes.

81 personnes ont bénéficié des ateliers collectifs.

5 secteurs d'intervention couverts pour l'animation des ateliers: Amiens, Abbeville, Péronne, Roye et Montdidier.

5 ateliers d'inclusion numérique ont été menés.

LES FAITS MARQUANTS

DE L'ANNÉE

Les freins et difficultés :

Difficultés de mobilisation et de participation des personnes accompagnées dans les actions collectives.

L'intervention sur les différents territoires a été longue dans sa mise en place afin de trouver les lieux adaptés et accessibles pour les actions collectives.

Le guide ressource et les livrets locataire/sous-locataire/personne hébergée n'ont pas été finalisés pour la fin d'année 2022 et restent à produire début 2023.

Les atouts de ce projet :

Une démarche transversale: ce projet a permis pour la première fois de s'adresser à l'ensemble des bénéficiaires de l'association. L'apprentissage entre pairs apporte aux bénéficiaires une reconnaissance de leurs compétences et savoirs qu'ils peuvent partager avec d'autres. Aussi, la transversalité de ce projet a permis de rencontrer l'ensemble des équipes d'intervenants afin de créer des « ponts » et une réponse adaptée aux besoins de chacun de nos publics.

Rompre l'isolement social par le biais des actions collectives: les personnes ont pu se rencontrer, partager leur expérience et leurs savoirs. Des bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction de pouvoir sortir de chez eux, de changer un peu leur quotidien.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

Le projet a été reconduit pour l'année 2023. Il se veut être un soutien à la pratique professionnelle de l'ensemble des intervenants de l'association.

Les objectifs déclinés dans la réponse à l'appel à projet sont les suivants :

- Continuer la production d'outils pédagogiques à l'attention des personnes accompagnées et des intervenants de l'association ;
- Proposer des actions collectives aux personnes accompagnées, en sollicitant leurs avis pour définir les thématiques d'intervention ;
- Mettre en place des chantiers participatifs, en lien avec l'intervention des Intervenants Techniques et Sociaux pour transmettre aux bénéficiaires les techniques de rénovation et d'amélioration de leur logement ;
- Lutter contre la fracture numérique en proposant des ateliers d'inclusion numérique, en partageant les formations

à destination des professionnels pour accompagner les personnes face aux enjeux du numérique ;

- Accompagner les équipes dans la participation à des événements locaux permettant de promouvoir leurs dispositifs et proposer des temps forts pour répondre aux besoins de nos bénéficiaires. Aussi, ces temps forts seront l'occasion de consolider et d'élargir notre démarche partenariale sur le territoire de la Somme.



La Journée Contre la précarité énergétique

Témoignages

Voici ci-dessous quelques extraits des retours faits par les bénéficiaires à la fin des actions collectives.

« Ah c'était bien, j'ai appris des choses utiles. Je vais faire plus attention à la maison surtout avec le chauffage et les appareils en veille. »

« Bien, intéressant. J'ai appris des choses que je ne savais pas sur l'électricité et surtout sur les chargeurs de portable qui restent brancher. Maintenant je vais faire attention. Mais il faudra nous rappeler tous ces conseils parce qu'on oublie vite ces trucs-là. »

« Très intéressant, je reviendrais à une autre intervention de ce genre. »

« C'était vraiment bien, j'ai appris pleins de choses. C'est bien de faire des choses ensemble. »

« J'avais déjà fait l'action sur « les étapes pour l'accès au logement », celle-ci était bien aussi, j'ai appris des choses que je ne pensais pas chez moi. Je viendrais à une prochaine sur d'autres informations. »

ORGANIGRAMME PAM JUIN 2023

Bruno FRUITIER
Directeur-Adjoint

Maria SEMEDO Secrétaire

Marion RIGAUT Chargée de Projet Savoir Habiter

SERVICE ASLA – accompagnement social pour un Logement Adapté

Suzon AUGUSTE Éducatrice spécialisée

Jessica SIMONET AUDRAN Médiatrice-prospectrice

Anna LACOMBE Intervenants technique et social

Fabien DELPLANQUE Intervenants technique et social

SERVICE AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Médiatrices sociales énergie

Fanny LAURENT, Céline DELORME et Emeline VANIET

Conseillères en Économie Sociale et Familiale

Hélène CARON FIOLEK et Laure DUCLAUX

Chargés d'opération rénovation énergétique

Christopher FLACH, Pierre LEMAIRE, Philippe DUVERGER et Sébastien ARNOLDY

SERVICE ASP BRSA – Accompagnement Social et Professionnel des BRSA

Mariame AZARHOOSHANG Référénts RSA

Catherine COTREL Référénts RSA

SERVICE GESTION LOCATIVE HABITAT ADAPTÉ

Sébastien POULIN Régisseur social

Fabien DELPLANQUE Régisseur social

9 HOMMAGES

Françoise DEMANGEON-GLINEL

Être présent, le 8 août dernier, en l'Eglise Saint Vaast de Camon était important. Nous vivions l'au revoir à Françoise Demangeon décédée le 3 août 2022. Par les mots et les musiques choisis par sa famille, moi qui la connaissais un peu, je la découvrais encore mieux. J'avais perçu quelqu'un d'authentique et très engagée. Lors de la célébration, se confirmait clairement que sa vie a été tournée résolument vers les autres. Elle faisait partie de ces personnes qui affirment leurs convictions avec vérité, parfois, peut-être en dérangeant, mais toujours dans une dynamique de partage et de justice. Beaucoup d'associations lui doivent beaucoup...



J'ai pu exprimer à Etienne Demangeon, son époux et notre ancien Président, toute mon amitié, la sympathie et le soutien de l'APRÉMIS.

Thibault d'AMÉCOURT, Président

Jean-Pierre RÉAL

Il y a 35 ans, encore en activité professionnelle, j'avais été sollicité par Jacques Glinel pour créer et porter une association d'aide au logement pour les plus démunis. Cet outil, à l'époque, paraissait nécessaire

comme forme d'intermédiation entre, notamment, les HLM et les CHRS.

Sans expérience, j'ai trouvé sur ma route Jean-Pierre REAL. Ancien directeur de la chambre d'agriculture, en retraite, déjà fortement ancré dans le domaine associatif, il était président d'une association et membre actif de l'URIOPSS.

Solide et pilier de mon engagement, nous avons créé l'ADMI dont il est devenu vice-président.

D'une grande simplicité, effacé, aimant la vie, il possédait une grande culture intellectuelle et humaine que modestement il savait partager.

Généreux, sensible et attentif aux difficultés des gens en détresse dans un monde en ébullition, il a été depuis toujours adhérent de l'ADMI, devenue maintenant l'association APRÉMIS.

Proche et entouré de sa famille, il nous a quitté à 99 ans en conservant toute sa lucidité.

Adieu, Jean-Pierre, tu restes pour moi, le symbole, l'exemple même, d'un modèle d'amour et de réussite humaine.

Merci d'être et d'avoir été...

Pierre AVEZ



10 REVUE DE PRESSE CHOISIE



Courrier Picard
29 Sept. 2022

Courrier Picard
28 Nov. 2022

Courrier picard

LE 28 NOVEMBRE 2022 | COURRIER PICARD | 2
LE 29 SEPT. 2022 | COURRIER PICARD | 3

RÉGION À LA UNE

LOGEMENT

France Rénov' victime de son succès

PICARDIE Le dispositif gouvernemental de rénovation des logements est victime de son succès. Les demandes de travaux augmentent de façon spectaculaire.

FAITURES CONSÉQUENTES Les travaux de rénovation sont coûteux. Les propriétaires doivent être prêts à investir plusieurs milliers d'euros. Les aides de l'État et des collectivités sont essentielles pour soutenir ces projets.

LE SERVICE PUBLIC POUR MIEUX RÉNOVER MON HABITAT

03 60 12 40 24
france-renov.gouv.fr

LES AUTRES POINTS

Être vigilant face aux arnaqueurs

Des bénéficiaires satisfaits... et des critiques

LE 21 DÉCEMBRE 2022 | COURRIER PICARD | 3

RÉGION À LA UNE

SOCIÉTÉ

Noël à la maison d'arrêt, c'est avec les enfants

AMIENS Ce mercredi 21 décembre pour la première fois, la maison d'arrêt d'Amiens a organisé un après-midi de Noël avec des détenus qui voient peu leurs enfants aux parloirs. Une bulle de tendresse s'est formée dans le couloir du foyer socio-culturel.

BRUNO VANDEHOEDE



Ce mercredi 21 décembre pour la première fois, la maison d'arrêt d'Amiens a organisé un après-midi de Noël avec des détenus qui voient peu leurs enfants aux parloirs. (Photo: BRUNO VANDEHOEDE)

Des tout-petits gambadent. Des adolescents à la bouille avec un regard égaré par des réflexions d'ordre que les enfants caracolent comme des peluches. Jeux de société, maquillage, confection d'une boule de Noël avec une photo de famille prise sur place. Les rires fusent. Un Père Noël distribue des bonbons le tout dans une bulle de tendresse, câlins, blagues, chaleur humaine... une petite île de Noël qui perdure en prison.

UN APRÈS-MIDI DE NOÛL EN STANDAERT

Seul que la scène se déroule pour la première fois à la maison d'arrêt d'Amiens. Précisément dans le couloir du foyer socio-culturel. Un couloir aux murs peints. Deux murs art, accessible par une lourde grille métallique et abstruse sur des salons de formation. Cette fois est une table, une attention redoublée, du directeur de la maison d'arrêt, Stéphane Assolant, et de son adjoint, Stéphane Assolant. « Il y a eu un projet de Noël et la direction humaine. Il faut être capable de la vie, c'est dans tout projet d'établissement. Il y a Noël ce jour, la maison de détention avec l'équipe d'Amiens. Il y avait eu la fête des parents, le 10-11-12-13. Noël en 2020 - avant que le covid et son cortège de restrictions ne surviennent - il y avait eu un après-midi d'après-midi d'Amiens et avait pas fait ce type d'événement, et il a fallu attendre que les restrictions soient levées ».

« Je peux reconnaître de l'effet pour les enfants et les parents, qui peuvent en être métamorphosés »

Stéphane Assolant, directeur de la maison d'arrêt

Cela aurait été impossible sans l'association. L'association a de multiples facettes, dont les fêtes estivares. Dans ce cas précis, il s'agit de maintenir le lien entre les enfants et leur père incarcéré. L'association accompagne les enfants et les parents ne pouvant pas se rendre aux parloirs. Chaque cas est différent, com-

pliqué, avec ses contraintes, mobilités, sans justice, etc. « Nous sommes, directeur adjoint de la police municipale de l'Amiens, se situe de cette façon. « Mes équipes ont effectué un « projet » à l'égard des associations de parents ou autres. (Je suis d'ailleurs, grand-père) », a dit Stéphane Assolant, qui insiste : « L'Amiens et son territoire sont à priori si ». Pour organiser et animer cette après-midi, l'Amiens a collaboré avec le SFR, service pénitentiaire d'insertion et de probation, et l'Unité, dans la maison des familles en face à la prison. L'Unité propose des ateliers, la garde des

enfants qui ne vont pas aux parloirs et des aides à appréhender le fonctionnement du milieu carcéral. « Malgré les défis, les parents, il y a les enfants. Regarder à son tour et les jeunes ont les yeux de fin d'année, c'est ce que je vois », lit-il, malgré une tristesse de l'été.

« JE NE PEUX JAMAIS VOIR TOUS MES ENFANTS EN MÊME TEMPS »

Impossible de décrire la toute l'organisation autour des parloirs, ces moments d'intimité avec une épouse, une compagne et les enfants s'il y en a. « C'est très simple. Ce mercredi, ce jour de fête, explique être là depuis deux ans, et il ne sait plus où donner de la tête, ses quatre enfants âgés de 7 à 11 ans ne le quittent pas des yeux. L'attente est forte. « Je ne peux pas voir tous mes enfants en même temps aux parloirs », dit-il. « Cela fait un bon An, c'est l'essentiel » Un voisin profite aussi de sa petite table qui se fait pas. « On organise un moment avec ma compagne, pour les enfants. C'est à tour de rôle, en plus ils ne sont pas tous petits. On est dans une souffrance de détenu. Ses enfants sont allant au large source. On prend.

Courrier Picard
28 Déc. 2022

SANITAIRE & MÉDICO-SOCIAL

Métiers de l'humain en crise : les associations de la Somme alertent

Une trentaine d'associations accompagnant les publics les plus vulnérables interpellaient fin septembre les élus locaux sur la crise profonde que traversent les métiers de l'humain. Manque de reconnaissance, d'attractivité, précarité des travailleurs... les maux sont nombreux et menacent directement la prise en charge des plus fragiles.

PAR DIANE LA PHUNG - 17 OCTOBRE 2022 / PICARDIE LA GAZETTE

« Nous sommes tous réunis aujourd'hui parce que quels que soient nos secteurs d'activité, nous rencontrons tous les mêmes problèmes. Les métiers dit de l'humain traversent une véritable crise. Nos salariés, qui sont profondément engagés dans leurs missions, ne sont pas reconnus », lance Thibaut d'Amécourt, président de l'association Aprémis. Fin septembre, une trentaine d'associations de la Somme accompagnant les publics les plus vulnérables étaient réunis à Amiens, pour dresser un dur constat.

Si les secteurs du sanitaire, du médico-social et du social connaissent des difficultés depuis de nombreuses années, le non-versement de la prime Ségur à certains travailleurs a déclenché un profond malaise. « 51% de nos équivalents temps plein ne sont pas concernés par la prime Ségur. Il y a eu un vrai problème de méthode, on a exclu des travailleurs qui nous sont essentiels parce qu'ils ne rentraient pas dans une case. Pour cette revalorisation on a uniquement regardé la fonction et on a écarté ceux dont les salaires sont les plus faibles », poursuit Pierre-Jean Petit, Directeur de l'Îlot.

Tensions sociales

Outre ce manque criant de reconnaissance, cette différence faite entre les éducateurs et les chauffeurs, maîtresses de maison ou veilleurs de nuit, entraîne de fait une dégradation du climat social au sein des différents organismes. « Les salariés écartés du Ségur se sentent exclus. C'est une négation du travail effectué et de l'engagement dont ils font preuves. Nous travaillons ensemble, chacun



Les associations et institutions dénoncent un manque récurrent de moyens, des conditions de travail difficiles et une crise des vocations. ©Aletheia Press/ D. La Phung

est un rouage essentiel », souligne Benoît Rigaux, éducateur spécialisé et membre du CSE de l'Aprémis.

Les représentants du personnel de sept structures et onze CSE ont d'ailleurs signé une lettre ouverte appelant à une revalorisation salariale globale avec une augmentation du point d'indice. « Nous travaillons dans les métiers de l'humain mais nous ne traitons pas nos personnels avec humanité ! Nous demandons de plus en plus de technicité mais nous n'avons rien à proposer en



Stéphane Haussoulier (président du Département de la Somme), Pascal Tranquille (A3PH), Thibaut d'Amécourt (Aprémis), Pierre-Jean Petit (l'Îlot). ©Aletheia Press/ D. La Phung

échange ! », s'agace Pascal Tranquille, directeur de l'A3PH de Flixecourt, évoquant la précarisation de certains métiers.

Des propos que comprend Stéphane Haussoulier, président du Département de la Somme qui fustige la méthode employée pour le Ségur mais qui rappelle la position délicate des collectivités locales.

« Nous devons faire face à des dépenses toniques sans recettes dynamiques. Nous avons cependant l'obligation de répondre aux besoins de celles et ceux dont nous avons la charge et c'est normal d'y mettre les moyens », pointe-t-il. Le budget alloué à la protection de l'enfance va ainsi désormais frôler les 100 millions d'euros, devenant le poste budgétaire le plus important après le RSA.

Picardie La Gazette
17 Oct. 2022 (mise en page APRÉMIS)

Manque d'attractivité

Autre problème de taille : le manque d'attractivité des métiers proposés dans les secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux. « 40% des étudiants qui s'engagent dans cette voie abandonnent en première année. Dès la formation nous avons un problème de recrutement », regrette Anne Pinon, vice-présidente de la Région Hauts-de-France en charge de la Santé et des formations sanitaires et sociales.

Un manque de personnel qui a des conséquences très directes comme l'indique Patricia Malterre, présidente de l'Adapei 80 : « Certaines maisons ont été fermées faute de personnel », note-t-elle. « C'est un pan entier de notre système social qui est en train de s'effondrer et malgré tout, les bénéficiaires accompagnés et leurs familles ne s'en rendent pas forcément compte. Vous devez les impliquer », assure de son côté Christine Trepte, représentante de l'APF France handicap Hauts-de-France.



Anne Pinon en charge des formations du médico-social à la Région. ©Aletheia Press/ D. La Phung



21 rue d'Abbeville | BP 61 629 | 80 016 AMIENS cedex 1

Tél: 03 22 93 50 60 | association@apremis.fr

www.association-apremis.org

